



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

L'Aupa : outil partenarial d'ingénierie territoriale

2



millions d'habitants

39



communes adhérentes

10



intercommunalités

47



années d'expérience

L'agence

LE MOT DU PRÉSIDENT	6
LES TERRITOIRES D'INTERVENTION DE L'AUPA	8
L'AUPA, UNE INGÉNIERIE PARTENARIALE ANCRÉE DANS LA DURÉE ET LE GRAND TERRITOIRE	9
LES INSTANCES DE L'AUPA	10
LE BILAN D'ACTIVITÉS 2024	12
L'ÉQUIPE	14

Les activités 2024

BÂTIR LES STRATÉGIES TERRITORIALES	18
Quelle mobilité en 2030 dans le bassin de proximité Aix Sud ?	20
Quelle mobilité pour Terre de Provence Agglomération ?	22
3 ^e PLH Arles Crau Camargue Montagnette	24
La construction d'un SCoT-AEC pour le Pays d'Arles	26
La ville du quart d'heure dans la Métropole Aix-Marseille-Provence : de l'identification à l'analyse des centralités de proximité métropolitaines	28
Le Pays Salonais s'engage dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)	30
Une nouvelle vision de l'aménagement pour le PLU de la Ville d'Arles	32
Le Pays d'Aix approuve son PLUi	33
La Métropole Aix-Marseille-Provence arrête son projet de SCoT	33
METTRE EN ŒUVRE DES VILLES ET TERRITOIRES DURABLES	34
Gardanne : pour un centre-ville plus résilient et inclusif	36
Réflexion prospective sur les canaux de la Société du Canal de Provence (SCP)	38
Étude préliminaire à la requalification de l'avenue de Stalingrad à Arles	40
Quel potentiel d'intensification dans les zones d'activité de la Métropole Aix-Marseille-Provence ?	42
Quelle stratégie d'aménagement pour la commune de Velaux en 2040 ?	44
Confort d'été dans l'habitat social : enquête sur le ressenti des locataires et enjeux pour les bailleurs	46
Mieux appréhender les enjeux de santé environnementale sur Vitrolles	48

Les partenaires

SENSIBILISER ET ANIMER LE DÉBAT PUBLIC 50

L'Atelier des transitions 52

L'habitat dans les centres-villes : entre innovation territoriale et programmes de revitalisation portés par l'état 54

Envie de Ville : Comment repenser et revitaliser les centres-villes de la Métropole AMP à l'horizon 2030 ? 56

La cave coopérative de Saint-Cannat : accompagner la mutation du patrimoine bâti provençal 58

Un atelier de co-construction pour imaginer la place Miollis 60

Conférence « Encagnane : Hier, aujourd'hui et demain » 62

Panorama de l'offre en logements et du fonctionnement résidentiel dans les Hautes-Alpes 64

La co-construction des projets de quartier, dans le cadre du Contrat de Ville métropolitain 66

OBSERVER POUR MIEUX COMPRENDRE 68

Comment harmoniser développement commercial et artisanal pour dynamiser le centre-ville d'Aix-en-Provence ? 70

Plan de Campagne, récit d'une zone en devenir 72

L'observatoire régional des centres-villes, un outil d'aide à la décision pour guider les politiques publiques 74

Quelle mobilité pour les personnes âgées ? 76

Partager les dynamiques de l'agriculture locale en Pays d'Arles 77

Une nouvelle base de données sur les parcs et jardins 78

OTLE : secteurs géographiques et aménagements à privilégier pour les résidences étudiantes 80

Conférences prospectives : les enjeux territoriaux du télétravail 82

La commune d'Aix-en-Provence réinterroge sa carte scolaire 83

LES MEMBRES DE DROIT 85

LES MEMBRES ASSOCIÉS 86

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS 87

LE RÉSEAU FNAU 88

LE RÉSEAU DES AGENCES DU SUD 89

Le mot du Président

Face au changement climatique et à ses multiples impacts sur notre environnement, le besoin en ingénierie territoriale des collectivités locales est toujours aussi soutenu.

Forte de 47 années d'expérience, l'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix - Durance (Aupa) apporte aujourd'hui son expertise et son aide à la décision à 9 intercommunalités et 40 communes de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ainsi, sur 3 départements (Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes), d'Arles à Embrun, c'est plus de 2 millions de citoyens qui ont toute notre attention afin que les changements de modèles qui s'opèrent, intégrant sobriété et résilience, restent conciliables avec bien-être, qualité de vie et attractivité.

Cet ancrage local de l'agence, en proximité avec les communes, mais aussi avec les territoires voisins de la Métropole Aix-Marseille-Provence lui permet de porter l'inter-territorialité, d'« **Observer pour mieux comprendre** », de contribuer à une approche partenariale et à la mutualisation entre ses membres, et de respecter ainsi les fondamentaux d'une agence d'urbanisme.

L'intérêt de poursuivre ces collaborations à cette vaste échelle est primordial pour « **Bâtir les stratégies territoriales** ». En effet, les stratégies économiques, une partie de l'exode urbain attiré par la qualité de vie, la question de l'eau dans le contexte de changement climatique sont autant d'enjeux qui doivent être pris en compte pour nourrir les stratégies de nos adhérents.

« **Mettre en œuvre les villes et territoires durables** » dans un souci de maintien de l'attractivité des territoires est resté une préoccupation centrale qui a mobilisé toute l'agence cette année encore. A la fois et de façon systématique dans le cadre des études

qui sont réalisées, mais aussi dans une volonté de porter un message fort dans notre mission qui vise à « **Sensibiliser et Ouvrir le débat public** ».

Ainsi, sur un vaste périmètre d'intervention, l'Aupa accompagne les transitions de nos environnements sans perdre de vue la notion de proximité.

Le cadre du programme partenarial de travail est toujours aussi ambitieux, il nous permet de poursuivre notre accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence en association avec l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération Marseillaise, de l'État et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'ensemble des Agences d'urbanisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur, regroupées désormais en réseau.

À toutes les échelles, du quartier à la Région, en passant par le niveau intercommunal et interterritorial, les travaux de l'Agence permettent de contribuer à l'émergence des territoires de demain, avec une approche partenariale, un souci de mutualisation entre ses membres, et dans le respect des fondamentaux d'une agence d'urbanisme.

Dans cet environnement en transitions, nous souhaitons ardemment rester votre partenaire pour continuer à : « **Porter vos idées, Oser se réinventer** ».

Sophie Joissains



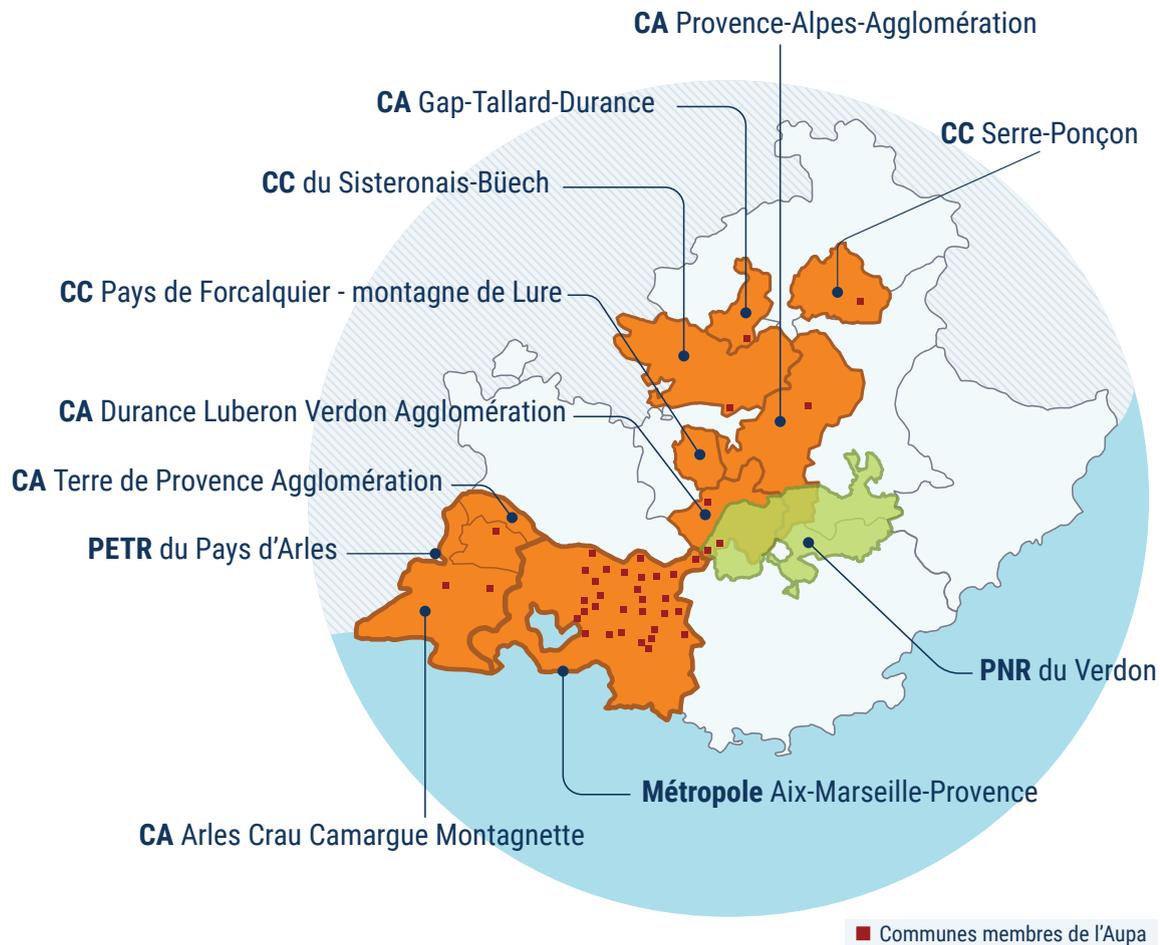
© Ville d'Aix-en-Provence



***À toutes les échelles,
du quartier à la Région,
en passant par le niveau
intercommunal et
interterritorial, les travaux
de l'Agence permettent de
contribuer à l'émergence
des territoires de demain***



Les territoires d'intervention de l'Aupa



L'Aupa, une ingénierie partenariale ancrée dans la durée et le grand territoire

L'Agence apporte une aide stratégique à la décision en matière d'urbanisme et veille à la cohérence des politiques publiques, pour tendre vers un aménagement plus harmonieux des territoires.

Conformément à son statut d'association régi par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, ses partenaires sont l'État, les structures intercommunales (Métropole, communautés d'agglomération, de communes, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) et les communes du territoire qu'elle couvre.

L'Agence adhère depuis sa création à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe 51 organismes publics d'études et de réflexions sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. Réseau d'échanges et de rencontres sur les questions urbaines, la FNAU permet aux élus locaux, professionnels de l'urbanisme et à ses 1 700 techniciens de mutualiser les informations, connaissances et expériences.

Le champ d'action de l'Aupa n'a cessé de s'élargir depuis sa création en 1978.

Son territoire d'intervention recouvre plus de 2 millions d'habitants en 2024 et s'étend d'Arles à Embrun, avec pour adhérents 40 communes dont la ville d'Aix-en-Provence (fondatrice), 5 communautés d'agglomération : Durance-Luberon Verdon Agglomération, Gap Tallard Durance, Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Provence-Alpes Agglomération, Terre de Provence Agglomération, les communautés de communes du Sisteronais-Buëch, du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et de Serre-Ponçon, le Pôle d'Équilibre Territorial du Pays d'Arles, le Parc Naturel Régional du Verdon et surtout la métropole Aix-Marseille-Provence.

L'État est un des partenaires historiques de l'Aupa, au travers notamment d'un programme partenarial de travail associant l'ensemble des Agences d'urbanisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur, regroupées désormais en réseau.

Avec la création de la métropole Aix-Marseille-Provence en 2016, l'Aupa avait élargi son territoire d'intervention, s'appuyant sur une convention de partenariat Métropole / Agences d'urbanisme (Agam - Aupa) autour d'un programme de travail métropolitain renouvelé en 2024.

Depuis 2015, l'Aupa poursuit son partenariat au travers d'une convention triennale signée entre les Agences d'urbanisme et la Région SUD/Provence-Alpes-Côte d'Azur et renouvelée en 2024.

Composée d'une équipe souple et réactive d'une quarantaine de personnes, l'Aupa intervient ainsi à différentes échelles et en toute indépendance sur les thématiques de l'urbanisme et de la planification, de l'habitat, de la mobilité, de l'économie, de l'environnement, du paysage, des équipements, de l'enseignement supérieur et de la recherche, etc.

Les instances de l'Aupa au 31 décembre 2024

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le représentant de l'État :

M. Patrick VAUTERIN (DDTM13)

Le représentant de la métropole Aix-Marseille-Provence :

M. Guy BARRET

Le représentant de la Communauté d'Agglomération Durance-Luberon-Verdon Agglomération :

M. Jérôme DUBOIS

Le représentant de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance :

M. Gérald CHENAUVIER

Le représentant du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles :

M. Hervé CHERUBINI

Le représentant de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération :

M. Gérard PAUL

Le représentant de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette :

M. Lucien LIMOUSIN

Le représentant de Terre de Provence Agglomération :

M. Pierre-Hubert MARTIN

Le représentant du Parc Naturel Régional du Verdon :

M. Antoine FAURE

Le représentant de la Communauté de Communes du Sisteronais Büech :

M. Philippe MAGNUS

Le représentant de la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier Montagne de Lure :

M. Christian CHIAPELLA

Le représentant de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon :

Mme Chantal EYMEUD

Aix-en-Provence

M. Mickaël ZAZOUN

Arles

Mme Sophie ASPORD

Bouc Bel Air

M. Richard MALLIE

Cabriès

Mme Amapola VENTRON

Coudoux

M. Guy BARRET

Curbans

Mme Laurence ALLIX

Eguilles

M. Robert DAGORNE

Embrun

Mme Chantal EYMEUD

Fuveau

M. Daniel GOUIRAND

Gréasque

M. Michel RUIZ

Gréoux les Bains

Mme Michèle COTTRET

Jouques

Mme Anne DE LAURADOUR

Lambesc

Mme. Jocelyne PASTOR

Le Brusquet

M. Gilbert REINAUDO

La Roque-d'Anthéron

M. Jean-Pierre SERRUS

Le Puy-Sainte-Réparate

M. Jean-David CIOT

Le Tholonet

M. Maxime VITALIS

Meyrargues

Mme Peggy MAGNETTO

Manosque

Mme Valérie PEISSON

Mimet

M. Gilles FEDERIGHI

Pertuis

M. Roger PELLENC

Peyrolles-en-Provence

M. Olivier FREGEAC

Puyloubier

M. Frédéric GUINIERI

Rognes

M. Luc CLAVIER

Saint Antonin-sur-Bayon

Mme Véronique MICHEL

Saint-Marc-Jaumegarde

M. Régis MARTIN

Saint-Martin-de-Crau

Mme. Séverine DELLANEGRA

Saint-Paul-lez-Durance

M. Romain BUCHAUT

Saint-Rémy-de-Provence

M. Hervé CHERUBINI

Sisteron

M. Bernard CODOUL

Trets

M. Jean-Christophe SOLA

Vauvenargues

M. Philippe CHARRIN

Velaux

M. Christophe OLLIER

Venelles

Mme Marie SEDANO

Ventabren

M. Frédéric CORNAIRE

Vinon-sur-Verdon

M. Laurent BONHOMME

Vitrolles

Mme Pascale MORBELLI

Représentant du CROUS

M. Marc BRUANT

Représentant du Rectorat

M. Eric FLORENT

Représentant du SIHA

Mme Marie-France LEFORT

Représentant de la SPLA

M. Eric CHEVALIER

Représentant de la Chambre d'Agriculture

M. Jean-Pierre GROSSO

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Mme Sophie JOISSAINS

M. Jean-Louis VINCENT

LES REPRÉSENTANTS DE LA MÉTROPOLE AMP

Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

M. Loïc GACHON

Mme Stéphanie FERNANDEZ

M. Pascal MONTECOT

M. David YTIER

M. Jean-David CIOT

M. Roger PELLENC

M. Frédéric GUINIERI

Mme Karima ZERKANI-RAYNAL

LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

DREAL PACA: M. Sébastien FOREST

DDTM 13: M. Patrick VAUTERIN

LES REPRÉSENTANTS DES EPCI ET COMMUNES AUTRES QUE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE ET LA MÉTROPOLE

Vice-Président de DLVA

M. Jérôme DUBOIS

Vice-Président de Gap Tallard Durance

M. Gérald CHENAVER

Vice-Président du PETR du Pays d'Arles

M. Hervé CHERUBINI

Président du Pays de Forcalquier Montagne de Lure

M. David GEHANT

Maire d'Embrun

Mme Chantal EYMELOUD

Maire de La Roque-d'Anthéron

M. Jean-Pierre SERRUS

Maire de Cadolive

M. Serge PEROTTINO

Maire de Vauvenargues

M. Philippe CHARRIN

Adjoint au Maire de Fuveau

M. Daniel GOUIRAND

Adjoint au Maire de Vinon-sur-Verdon

M. Laurent BONHOMME

LE BUREAU

Le Président

Mme Sophie JOISSAINS

Le Vice-Président

M. Jean-Louis VINCENT

Le Trésorier

Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

Le Secrétaire

M. Loïc GACHON

FNAU

Le représentant de l'Aupa

M. Jean-David CIOT

Le bilan d'activités 2024

L'année 2024 a été marquée par la poursuite d'importantes études et démarches entamées les années précédentes, ce qui montre à nouveau que l'action de l'Aupa s'inscrit sur un temps long. C'est particulièrement le cas des démarches d'élaboration des documents de planification comme les Schémas de Cohérence Territoriaux (Métropole Aix-Marseille-Provence, Pays d'Arles, Serre-Ponçon), les Programmes Locaux de l'Habitat (Communautés d'Agglomérations de Gap, Dignes, Manosque et Arles), la révision des chartes de Parcs Naturels Régionaux (Camargue, Préalpes d'Azur) ou le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays d'Aix. À la poursuite de ces études pluriannuelles, il est important d'ajouter lesancements du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays Salonnais et du Plan de Mobilité de Terre de Provence Agglomération.

L'Aupa a également et fortement amplifié son aide auprès de ses adhérents en matière d'animation. Cela a été le cas avec l'animation de séminaires rassemblant élus et techniciens, sur le devenir de communes dans le cadre de la démarche Envie de ville de la Métropole. Cela a aussi été le cas avec l'association des habitants à l'élaboration de projets comme la cave coopérative de Saint-Cannat, ou le devenir de la place Miollis à Aix-en-Provence.

Pour une bonne prise en compte de l'évolution exponentielle de la production et de la mise à disposition de données en lien avec ses domaines de compétence, l'Aupa a poursuivi le développement de son système de gestion de bases de données.

L'Aupa a enfin poursuivi son action en faveur de l'adaptation au changement climatique et de la neutralité carbone. Ce qui se traduit par la volonté de faire de ces deux objectifs une clef d'entrée et un fil conducteur de l'ensemble de ses activités.

De nombreuses démarches de prospective territoriale à un horizon 2040, démarches achevées ou en cours, sur des territoires plus ou moins étendus, illustrent bien cette nouvelle conception de nos métiers. De même qu'une nouvelle approche de santé environnementale à Vitrolles a constitué une opportunité pour expérimenter de nouvelles façons de concevoir l'aménagement et le développement face aux évolutions climatiques.

Notre nouvelle série de publications lancée en 2023 et appelée « l'atelier des transitions », qui vise également à accompagner nos adhérents pour éclairer et orienter les trajectoires d'aménagement dans une perspective d'adaptation aux évolutions climatiques, s'est enrichie de deux nouveaux épisodes en 2024.

Objectif climat :
Les solutions existent, agissons!



33

ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN



4

NOUVEAUX ADHÉRENTS



5 000

JOURNÉES D'ÉTUDE

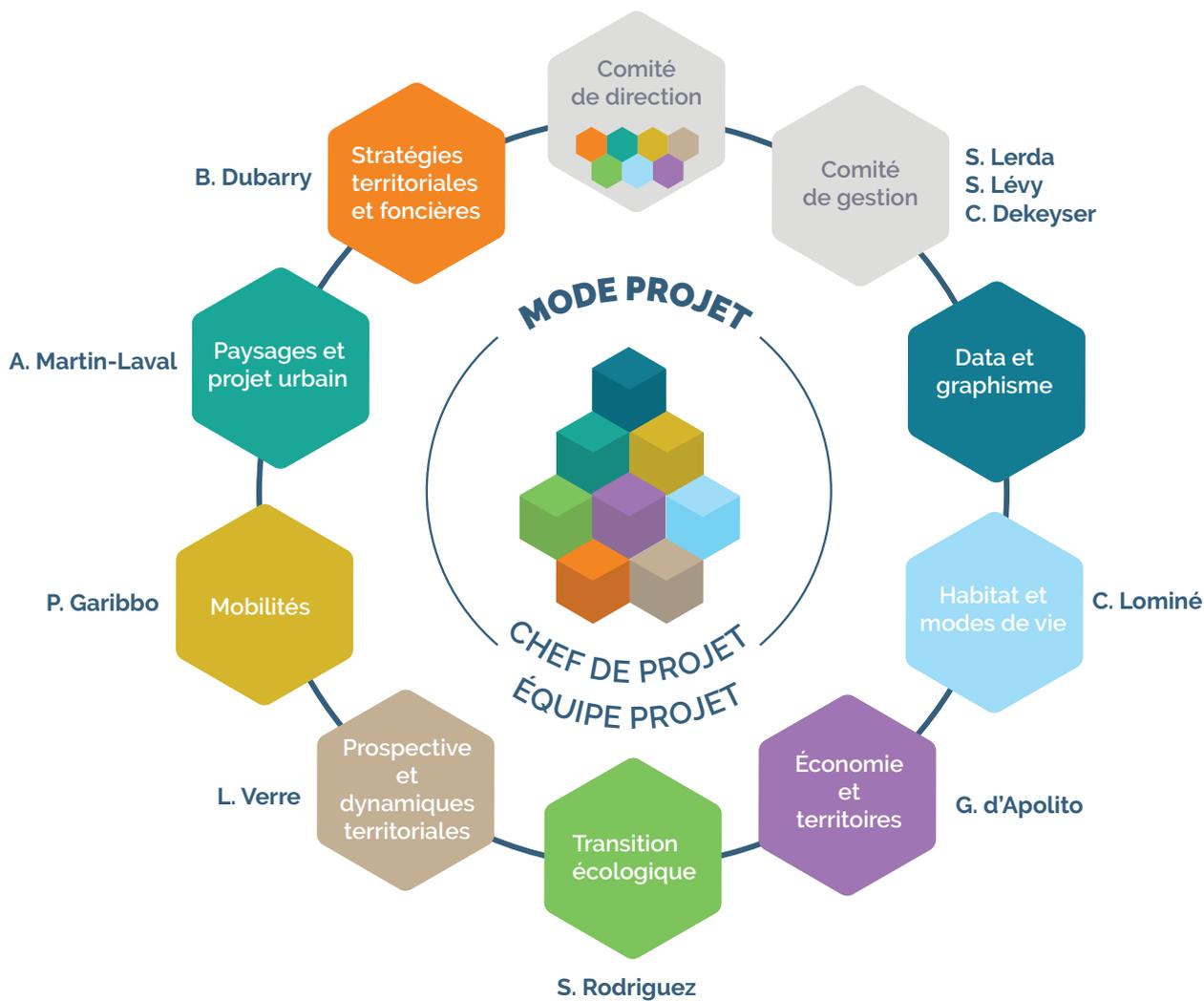


10%

D'OBSERVATION
ET D'ANTICIPATION

L'équipe

au 31 décembre 2024





Amandine Martin-Laval
RESPONSABLE ATELIER
PAYSAGES & PROJET URBAIN



Sophie Crabié



Khadija Roul



Manon Louet



Olympe Rieu



Arthur Lafrux



Bastien Dubarry
RESPONSABLE ATELIER
STRATÉGIES TERRITORIALES
& FONCIÈRES



Lucie Clément



Judit Rouland



Antonio Bonafede



Éva Begon



Séverine Bellon



Patrick Garibbo
RESPONSABLE
ATELIER MOBILITÉS



Camille Quéméneur



Pauline Liboutet



Élodie Gouardin



**Paysages
& projet urbain**



**Stratégies territoriales
& foncières**



Mobilités

L'équipe

au 31 décembre 2024



Ludovic Verre

RESPONSABLE ATELIER
PROSPECTIVE &
DYNAMIQUES TERRITORIALES



Margaux Lauret



Doriane Frölich



Yolaine Monteil



Théo Shayer



Gilles d'Apolito

RESPONSABLE ATELIER
ÉCONOMIE & TERRITOIRES



Alban Roux



Sabrina Rodriguez

RESPONSABLE ATELIER
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



Olivier Pallier



Gaëlle Batot



Camille Lominé

RESPONSABLE ATELIER
HABITAT & MODES DE VIE



Fabien Delorme



Laure Pizay



Aurélie Mailland



Prospectives
& dynamiques territoriales



Économie
& territoires



Transition
environnementale



Habitat
& modes de vie



Luc Garnier

+ ATELIER
ÉCONOMIE & TERRITOIRES



Sébastien Silvestre



Sami Saleh



Virginie Fialon



Paul Wojdowski



Pauline Dassé

CHARGÉE DE
DOCUMENTATION



Corinne Dekeyser



Stéphane Lévy

DIRECTEUR ADJOINT



Serge Lerda

DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Data &
graphisme**

Comité de gestion





STD

- ① Lu
ar
- ② Am
Kin
- ③ Lu
in

BÂTIR LES STRATÉGIES TERRITORIALES

Les dynamiques territoriales et les transitions en cours questionnent le sens même de la planification stratégique. Nous sommes dans l'ère des interdépendances territoriales et des réciprocitys - qu'elles soient choisies ou subies. Les nouvelles interfaces politiques et territoriales appellent à organiser des alliances entre tous les types de territoires (métropolitains, urbains, périurbains et ruraux), interpellent l'agilité des modes de gouvernance et sollicitent de nouveaux cadres d'actions. Dans ce contexte qui rebat les cartes du développement territorial, les missions de l'agence d'urbanisme se structurent principalement autour d'un travail de construction d'une vision partagée pour le futur.

Quelle mobilité en 2030 dans le bassin de proximité Aix Sud ?

Dans la continuité de l'élaboration du Plan de mobilité approuvé en décembre 2021, la Métropole a sollicité les agences d'urbanisme (Aupa et Agam) pour l'accompagner dans la réalisation des Plans locaux de mobilité (PLM). Il s'agit d'une déclinaison des actions du Plan de mobilité à une échelle territorialisée, permettant de répondre au mieux aux enjeux locaux en étant au plus près des communes.

L'Aupa, par son expertise et sa connaissance fine du territoire du bassin de proximité concerné, a été missionnée pour réaliser le diagnostic stratégique du PLM Aix Sud, composé de 4 centralités : Pont de l'Arc, Luynes, Les Milles et la Duranne. On y retrouve également

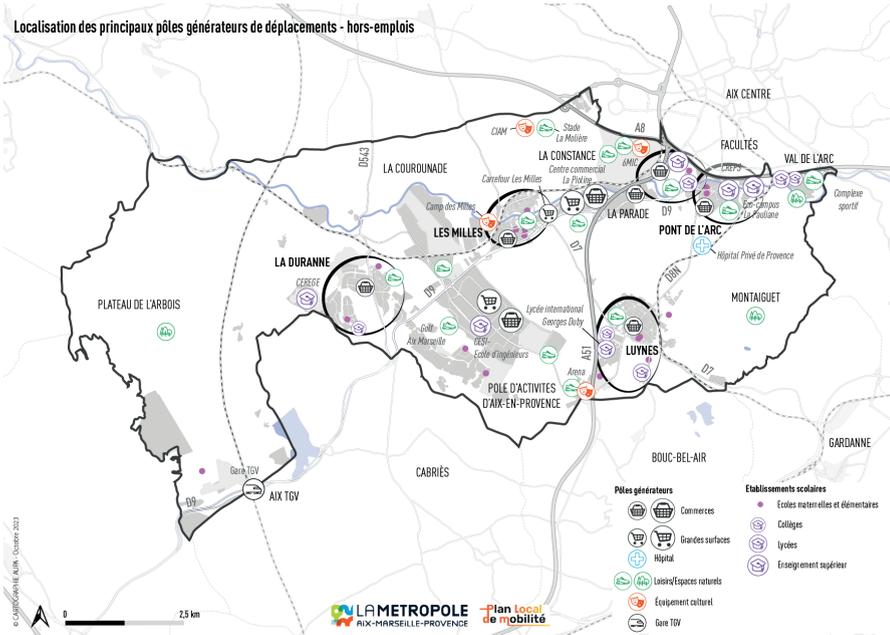
les grands espaces économiques du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, de la Pioline, du technopole de l'Arbois, la gare TGV...

L'accompagnement consiste en la réalisation d'un portrait mobilité en s'appuyant sur des données statistiques, des visites terrain et des ateliers participatifs regroupant élus, techniciens, société civile et associations. Les enjeux identifiés vont permettre au prestataire retenu de définir une stratégie, puis un plan d'actions s'inscrivant dans les objectifs du Plan de mobilité.



■ Avenue Fortuné Ferrini, quartier Pont de l'Arc
© Aupa

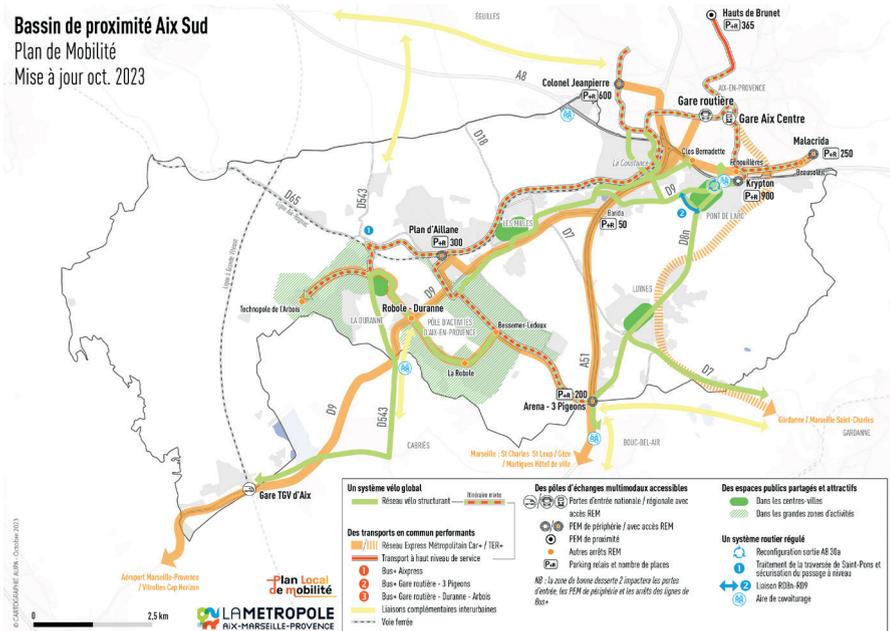
Localisation des principaux pôles générateurs de déplacements - hors-emplois



Les principaux pôles générateurs de déplacements

© Aupa

Bassin de proximité Aix Sud Plan de Mobilité Mise à jour oct. 2023



La mobilité à l'horizon 2030

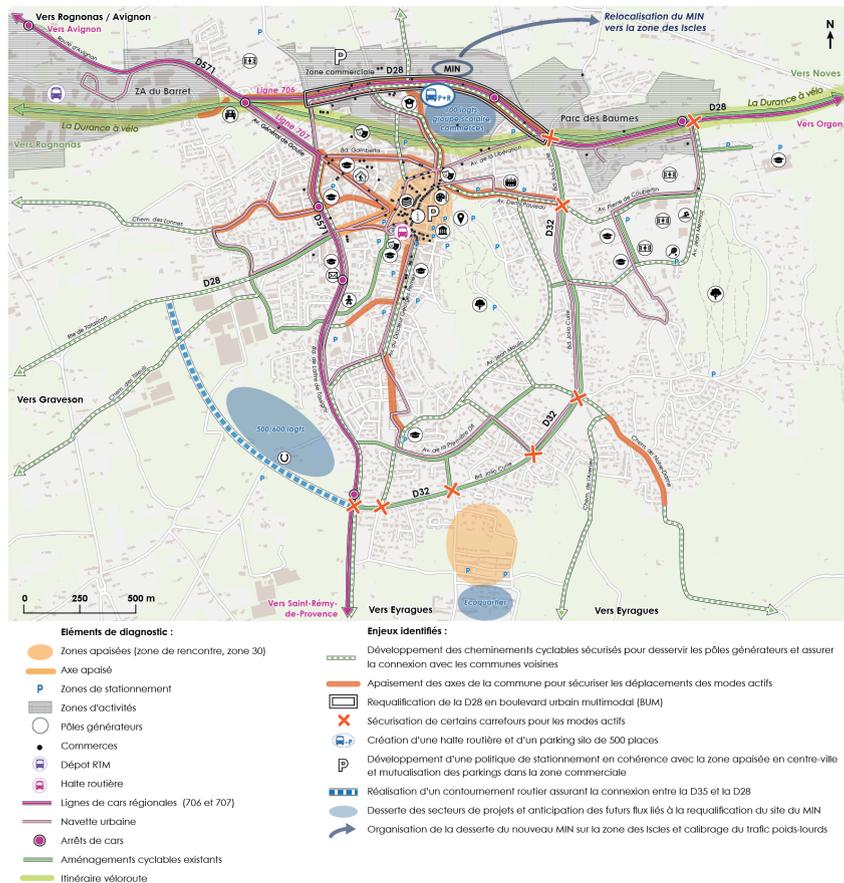
© Aupa

Quelle mobilité pour Terre de Provence Agglomération ?

En 2023, l'Aupa s'est vu confier des analyses sur l'armature commerciale et la stratégie de développement économique par Terre de Provence Agglomération. Le partenariat s'est ensuite renforcé avec la rédaction du Contrat de Mixité Sociale (CMS) et le lancement du Programme Local de l'Habitat (PLH). Il s'amplifie encore aujourd'hui avec la réalisation du Plan de Mobilité (PDM).

Il s'agit pour l'Aupa d'accompagner la collectivité dans la réalisation de cette démarche visant à définir le devenir du territoire en matière de mobilité, aussi bien pour les déplacements internes que les échanges avec les territoires voisins. En effet, il existe des enjeux forts autour de son positionnement entre Durance, Rhône et Alpilles, en interface de deux régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie) et trois départements (Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Gard), ainsi que sa grande proximité avec Avignon et Cavailon.

L'accompagnement a débuté avec la réalisation d'un diagnostic stratégique en 2024 et se poursuivra avec la définition des orientations et du programme d'actions en 2025 jusqu'à l'approbation en 2026.



■ Diagnostic et enjeux mobilité à Châteaurenard

© Aupa



■ Station bus et covoiturage - Graveson
© Aupa



■ Voie verte Barbentane Plan d'Orgon
© Aupa



■ Gare d'Orgon
© Aupa

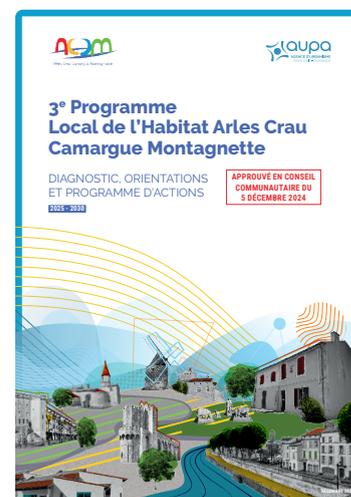
3^e Programme Local de l'Habitat Arles Crau Camargue Montagnette

Le 3^e Programme local de l'habitat d'ACCM a été approuvé le 5 décembre 2024 en Conseil Communautaire. L'Aupa a accompagné l'agglomération et ses 6 communes dans l'élaboration de ce document. Il décline, pour une durée de six ans, les réponses locales à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre, pour tous les publics.

Au-delà de l'obligation de se doter d'un nouveau PLH, ce 3^e programme permettra de consolider les acquis du précédent, de prendre en compte les évolutions du marché local de l'habitat, mais aussi d'explorer, avec l'ensemble des partenaires et des acteurs de l'habitat, de nouvelles problématiques, afin de mieux répondre quantitativement et qualitativement aux besoins des habitants d'ACCM.

Avec l'affirmation de 5 grandes orientations, ACCM et ses partenaires s'engagent dans une démarche globale d'accès à un logement résilient et durable pour les différentes catégories de la population.

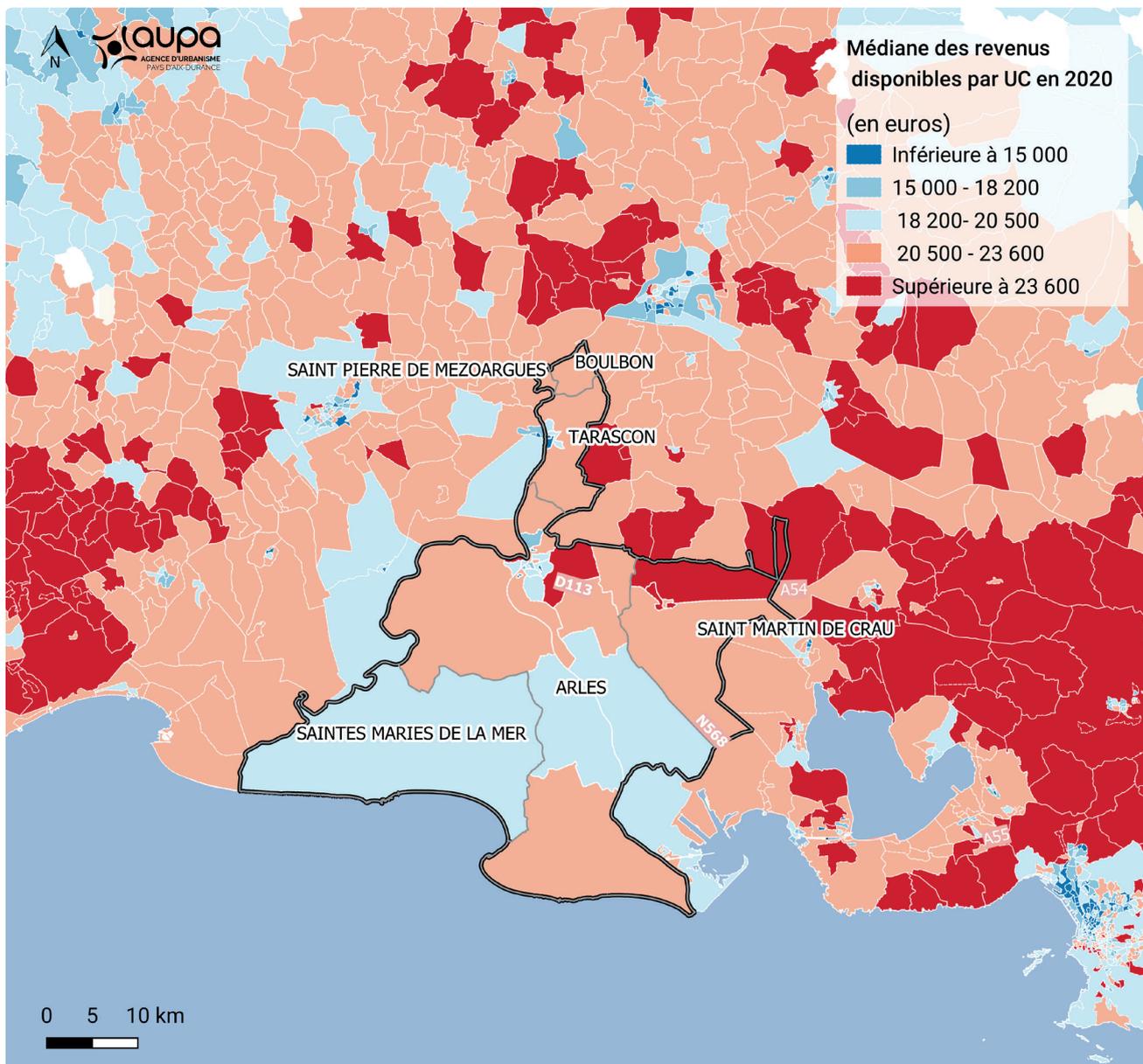
L'orientation « Construire un territoire durable et résilient » est transversale. Elle agit sur les modalités de construction des opérations immobilières, l'utilisation de la ressource foncière et la mise en place de guichets pour conseiller et informer les habitants d'ACCM dans leur parcours résidentiel et les différentes aides et dispositifs en faveur de l'amélioration des logements. Cette orientation et les actions qui en découlent s'inscrit en cohérence avec l'ensemble des actions du 3^e PLH.



© Aupa



■ Quartier de La Roquette à Arles et développement des locations touristiques saisonnières



Des niveaux de vie parmi les plus faibles du département et d'importantes disparités selon les secteurs

Source : PLH 2025 - 2030

La construction d'un SCoT-AEC pour le Pays d'Arles

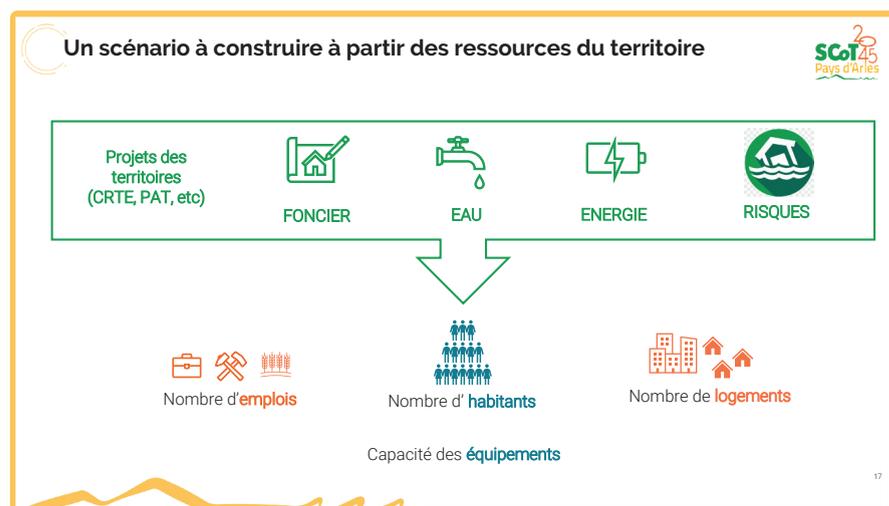
Engagée par délibération du conseil syndical du 20 juin 2023, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles a poursuivi la révision générale de son SCoT valant Plan climat-air-énergie territorial, dit SCoT-AEC.

L'Aupa participe à la construction d'un nouveau projet pour le territoire ayant pour ambition de répondre aux défis des transitions climatiques, écologiques et énergétiques, tout en concevant de nouveaux modèles d'aménagement. La révision a également pour objectif d'intégrer le contexte réglementaire récent et notamment les lois ELAN, Climat et Résilience et Accélération des Énergies Renouvelables.

Au cours de l'année 2024, l'Aupa a proposé des scénarios de développement sur la base d'un diagnostic territorial et de l'observation des dynamiques récentes. Le travail s'est poursuivi par l'élaboration d'une trajectoire « zéro artificialisation nette » du territoire en 2050, en application des objectifs de la loi Climat et Résilience et en cohérence avec les orientations du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

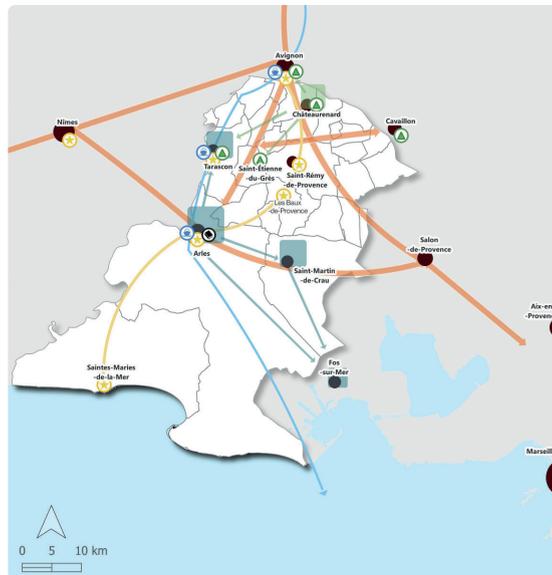
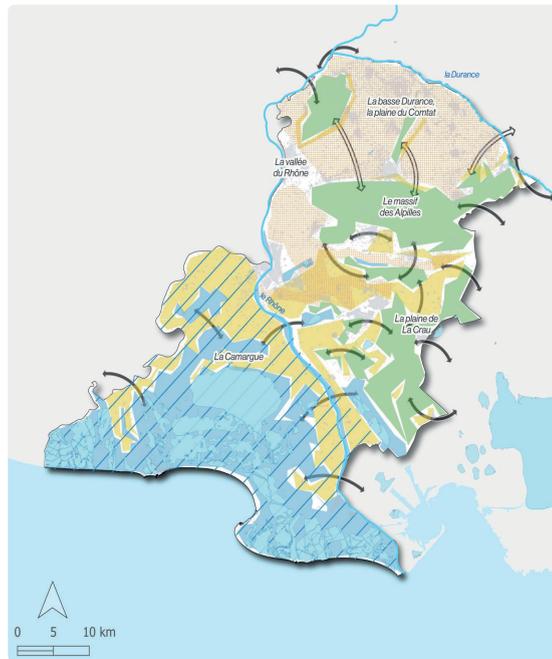
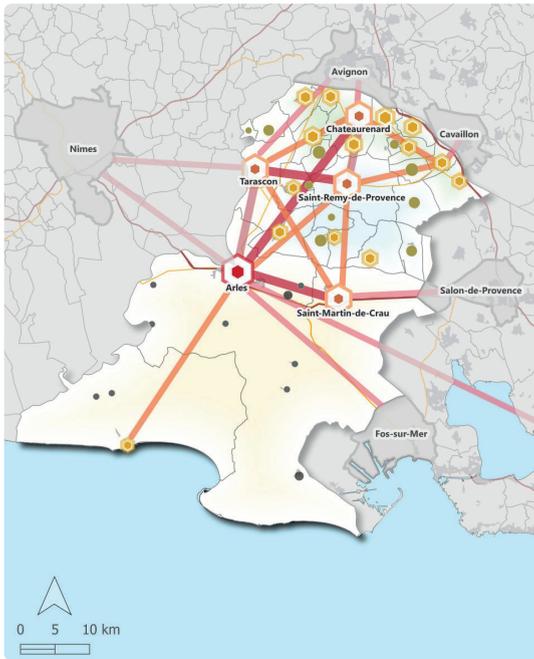
Dans la seconde partie de l'année, l'Aupa a rédigé le nouveau projet politique du territoire prenant la forme d'un document synthétique des orientations pour le territoire : le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Dans la suite de ces travaux, l'année 2025 permettra de finaliser les documents réglementaires et notamment le document d'orientations et d'objectifs (DOO) ainsi que le document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL). Le projet de SCoT sera arrêté en conseil syndical du PETR, avant d'être soumis à la consultation des personnes publiques associées ainsi qu'à l'enquête publique.



■ Un scénario à construire à partir des ressources du territoire

© Aupa



■ Cartes du Projet d'Aménagement Stratégique en cours de construction
© Aupa

La ville du quart d'heure dans la Métropole Aix-Marseille-Provence : de l'identification à l'analyse des centralités de proximité métropolitaines

L'Aupa a conduit un travail approfondi sur la ville du quart d'heure appliqué à la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'objectif est d'identifier les espaces répondant à la définition de la ville du quart d'heure selon les 6 grandes fonctions qui la caractérisent (travailler, consommer, se soigner...). Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet Popsu de la Métropole sur l'intensification urbaine.

L'étude s'est appuyée sur une méthodologie innovante, intégrant un carroyage composé de carreaux de 200m par 200m, pour analyser les centralités à une échelle plus fine. En intégrant les

notions de densité, diversité et proximité, 237 centralités ont été identifiées. Elles regroupent les grands centres-villes, comme Marseille et Aix-en-Provence mais aussi des espaces périphériques qui répondent aux grandes fonctions de la ville du quart d'heure. À cela s'ajoutent les centralités économiques, ainsi que les centralités émergentes caractérisées par un ensemble de commodités mais en nombre insuffisant.

Les travaux ont permis de caractériser les centralités en fonction de plusieurs thématiques (équipements, économie, sociologie...) et d'identifier les forces et faiblesses des zones étudiées. Les

résultats montrent une répartition polycentrique, propre à la Métropole, favorisant la dispersion des équipements et des services ainsi que le rôle prépondérant des centralités dans l'organisation du territoire métropolitain. En parallèle, des disparités socio-économiques et des défis liés à l'étalement urbain ont été mis en lumière.

En synthèse, l'Aupa a développé un outil d'aide à la décision pour orienter la planification urbaine, renforcer les centralités existantes et développer des solutions pour répondre aux transitions et aux enjeux de l'intensification urbaine.

Chiffres clés :

Les centralités de proximités comparées au territoire métropolitain



Surface de la Métropole : **0,3%**



Population : **42%**



Se loger : **53%**



Se divertir : **70%**



Se soigner : **74%**



S'éduquer : **59%**



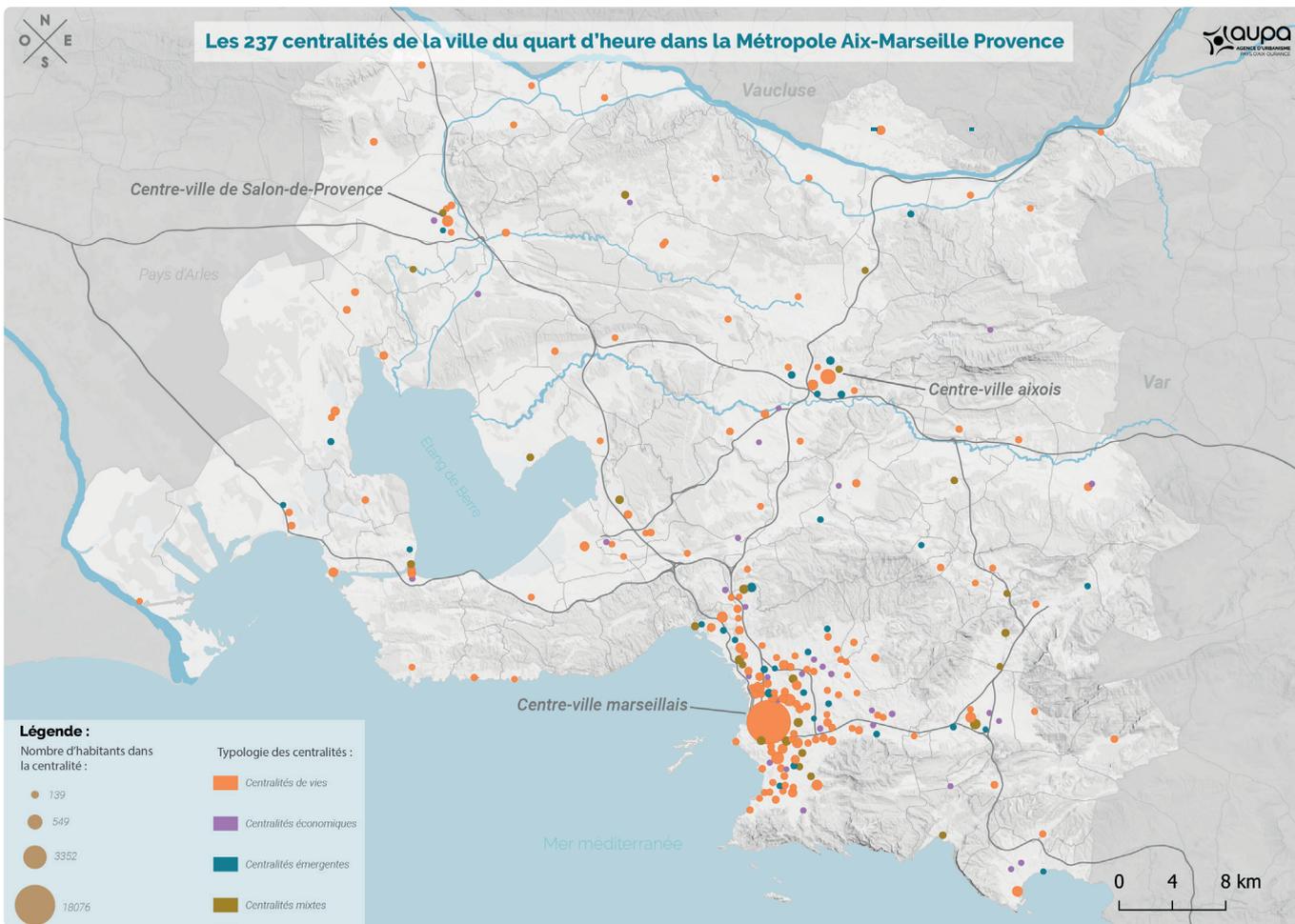
Consommer : **68%**



Travailler : **52%**

Note de lecture : Les centralités de proximités concentrent 68% des commerces et services de proximité de la Métropole

© Aupa



Le Pays Salonais s'engage dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Lancée en 2023, l'élaboration du PLUi du Pays Salonais poursuit en 2024 l'objectif de débattre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) mi 2025.

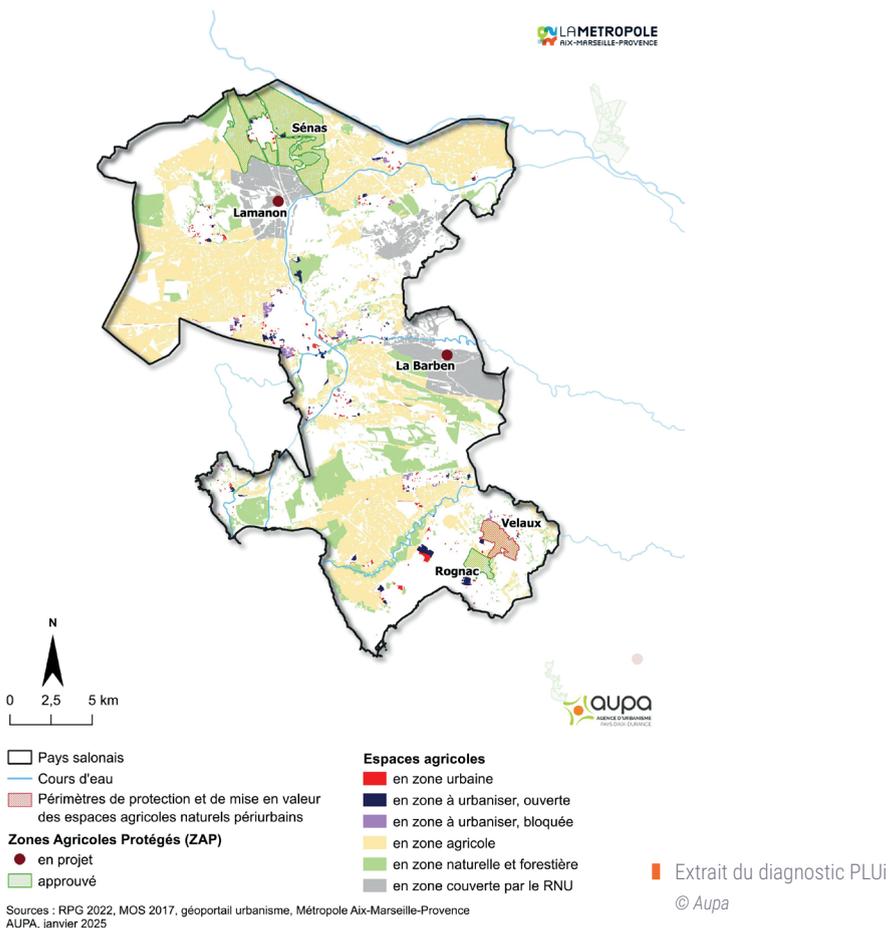
Construire ce projet politique requiert un accompagnement renforcé de l'Aupa auprès de l'équipe technique et des élus tout au long de l'année 2024. Dans ce cadre, plusieurs ateliers de travail et des temps pédagogiques se sont déroulés :

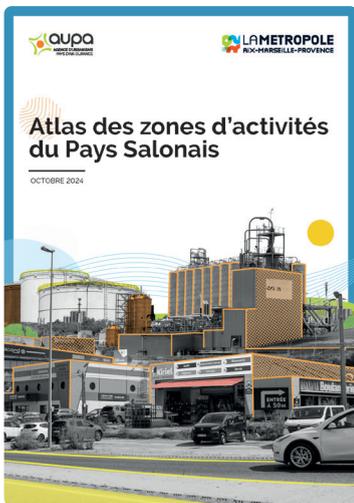
- Un séminaire en février et un en juillet en présence des 17 maires des communes du territoire pour présenter le cadre règlementaire du SCoT, des propositions d'objectifs et orientations du pré-PADD et des premières analyses de consommation d'espaces ;
- des ateliers de travail par bassin de vie en mars, mai et décembre pour recenser les projets communaux par thématique, élaborer une trame de pré-PADD et mutualiser les réflexions sur les besoins en foncier économique ;
- une rencontre avec chaque commune en novembre pour affiner les projets communaux dans un objectif de modération de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

De plus, l'Aupa a rédigé les diagnostics thématiques et produit des études en lien avec ce document de planification : une analyse des dynamiques des centres-villes et un atlas des zones d'activités économiques du Pays Salonais.

En 2025, l'Aupa finalisera le PADD, débutera la constitution des Orientations d'Aménagement et de Programmation Thématiques et Sectorielles et produira des panneaux d'information dans le cadre des réunions publiques prévues avec la population.

DES PARCELLES AGRICOLES PARTIELLEMENT PROTEGEES





Une connaissance approfondie des zones d'activités économiques du Pays Salonais

© Aupa



Les dynamiques des centres du Pays Salonais

© Aupa



Des ateliers d'échanges par bassin de vie pour construire le projet de PLUi

© Aupa

Une nouvelle vision de l'aménagement pour le PLU de la Ville d'Arles

La Ville d'Arles a engagé la révision générale de son PLU par délibération du 13 avril 2023. Trois raisons majeures ont motivé la volonté de faire évoluer le document : l'inadaptation du PLU en vigueur aux nouveaux enjeux du territoire, la nécessité d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires et la volonté municipale d'adopter une nouvelle vision de l'aménagement, basée notamment sur la qualité urbaine et architecturale.

En 2024, l'Aupa a accompagné la commune dans l'élaboration d'un nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la mission se décomposant en trois temps :

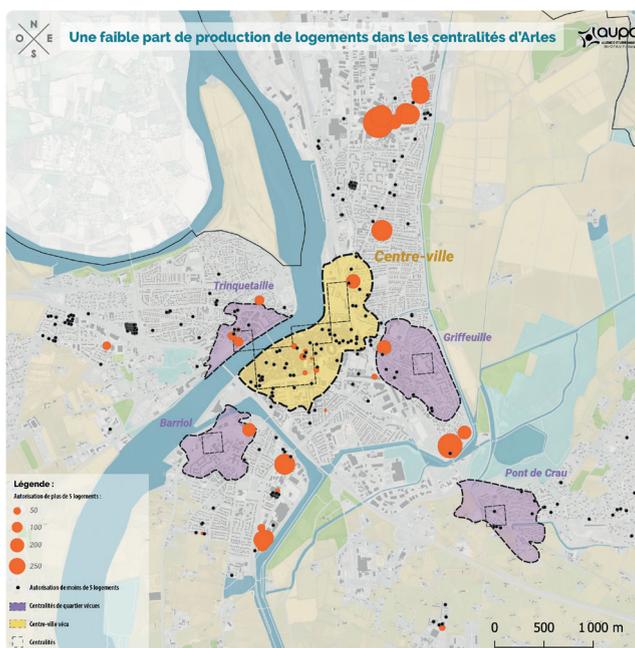
- Une analyse des tendances à l'œuvre sur le territoire ainsi que la mesure des conséquences du PLU en vigueur sur ces dynamiques.
- Sur la base de cette analyse, les premiers enjeux ont été mis en perspective autour d'ateliers prospectifs, afin de co-construire avec les élus de la commune, un projet communal en adéquation avec les évolutions climatiques et sociétales.
- Enfin, l'Aupa a engagé la rédaction du PADD, document présentant les orientations du projet politique communal en matière d'aménagement et de développement du territoire pour les quinze prochaines années.

En 2025 auront lieu les derniers échanges sur les orientations du PADD avant d'entériner le projet par un débat en conseil municipal.



Atelier prospectif avec élus et techniciens

© Aupa



Une majorité des nouveaux logements éloignés des centralités de quartier

© Aupa

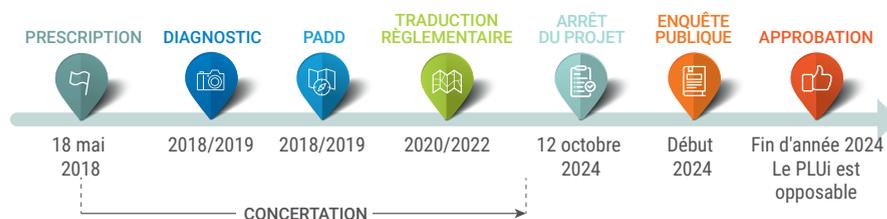
Le Pays d'Aix approuve son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'approbation du PLUi du Pays d'Aix, en décembre 2024 est un évènement majeur pour l'Aupa qui œuvre depuis 2018 aux côtés de la métropole Aix-Marseille-Provence dans la construction de ce document.

Cette année, l'Aupa a apporté son expertise technique dans le cadre de l'enquête publique et de la finalisation du dossier d'approbation.

Ce document d'urbanisme réglementaire, indispensable pour l'aménagement du territoire, est entré en vigueur au 19 décembre 2024 et se substitue aux PLU des 36 communes du Pays d'Aix.

En 2025, l'Aupa participera aux réflexions sur les premières modifications du PLUi.



Les étapes d'élaboration du PLUi Pays d'Aix

© Aire Publique

La Métropole Aix-Marseille-Provence arrête son projet de SCoT

Entamé en 2017, le projet de SCoT AMP s'est poursuivi avec l'appui des agences (Aupa et Agam) jusqu'à la finalisation du dossier d'arrêt en juin 2024.

Au 1^{er} trimestre, l'Aupa a actualisé le diagnostic socio-économique, a finalisé les cahiers de recommandations sur quatre secteurs à enjeux (Val de Durance, Gardanne/Haute Vallée de l'Arc, Plan de Campagne et Aix-Sud/Cabriès/Vitrolles) et a contribué à la production cartographique du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) avec son volet commercial (DAACL).

En 2025, l'Aupa et l'Agam participeront à la formalisation du dossier SCoT, suite aux retours des avis et de l'enquête publique. L'approbation du document est prévue en juin 2025.



METTRE EN ŒUVRE DES VILLES ET TERRITOIRES DURABLES

Mettre en œuvre des villes et territoires durables, "c'est penser leur évolution de manière transversale et intégrée à différentes échelles, pour faire face aux transitions". "C'est faire appel à des modes plus coopératifs et participatifs pour impliquer l'ensemble des acteurs du territoire". "C'est aborder les projets dans toutes leurs dimensions : physiques, environnementales, économiques, sociales et culturelles". Dans ce contexte, un outil d'ingénierie tel que l'agence d'urbanisme constitue un atout important. Par son approche transversale et multi-acteurs, l'agence d'urbanisme permet de rompre avec les approches sectorielles. Elle offre la possibilité de construire une vision stratégique articulant les différentes échelles des territoires et de mieux articuler les politiques publiques, comme celles de l'habitat, de la solidarité, de l'environnement, de la mobilité ou encore des projets urbains.

Gardanne : pour un centre-ville plus résilient et inclusif

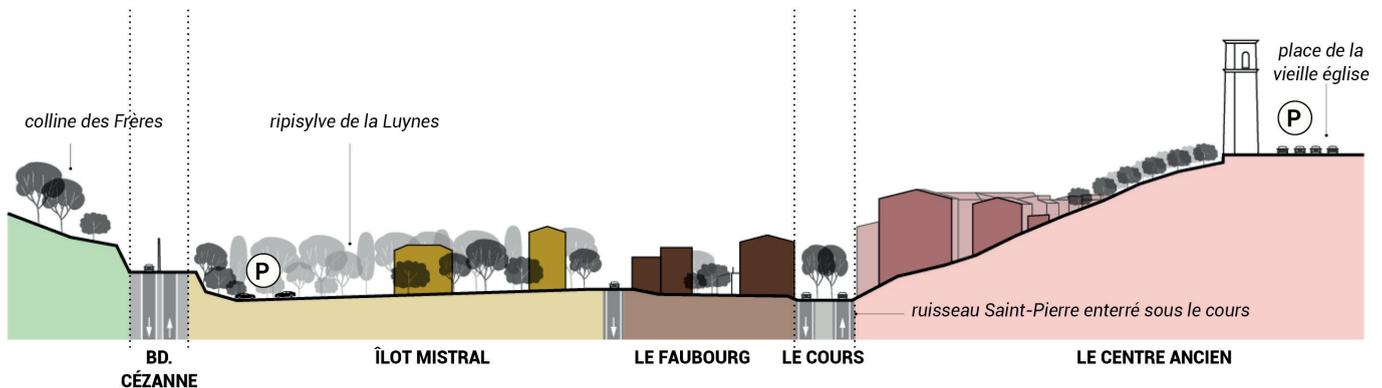
Commune industrielle au passé minier, Gardanne a su rester attractive depuis les années 60 du fait de son développement urbain important et de sa mutation économique. Le profil des Gardannais s'est lui aussi progressivement renouvelé avec une érosion de la population ouvrière au profit des cadres et professions intermédiaires. Son centre, situé à moins de 15 minutes à pied du domicile de la moitié des Gardannais, concentre de nombreux atouts mais souffre aussi de dysfonctionnements tels que la vacance et un déséquilibre de l'offre commerciale, des logements vétustes, une place trop importante de la voiture et des espaces publics peu végétalisés.

Dans le cadre de la démarche sur la revitalisation des centres menée pendant l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, l'Aupa et la Métropole Aix-Marseille-Provence accompagnent la commune de Gardanne. Dans un premier temps,

l'Aupa réalise un diagnostic construit à l'aide d'enquêtes de terrain, d'échanges avec les élus et techniciens et d'un questionnaire mis en ligne à destination des Gardannais. Dans un second temps, l'Aupa propose une stratégie pour redynamiser le centre-ville détaillant un panel d'actions, des schémas d'intention, des outils et des partenariats possibles, selon trois axes :

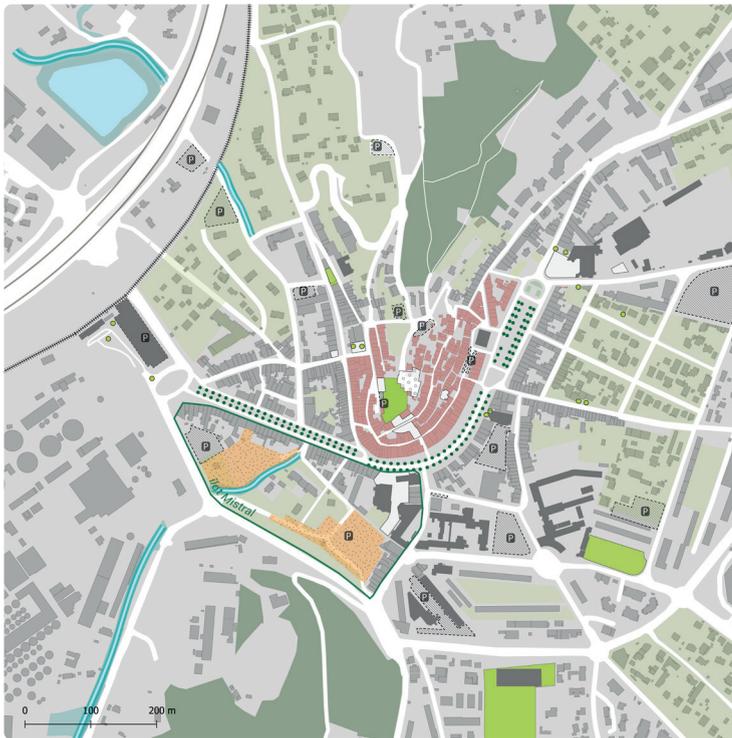
- retrouver un centre-ville plus dynamique / attractif ;
- apaiser et améliorer l'accessibilité au centre ;
- rendre le centre-ville résilient et plus inclusif.

La commune de Gardanne s'engage aujourd'hui dans ce programme d'actions tout en le coordonnant avec ses autres projets en cours.



Des tissus urbains qui manquent de porosité

© Aupa



Légende

- Équipements majeurs du centre
- Action de désimpermeabilisation à engager
- Espaces publics conviviaux existants
- Places, placettes à requalifier
- Parcs, squares et jardins publics végétalisés à conforter
- Coeurs d'îlots résidentiels végétalisés à conforter
- Pieds d'arbres à désimpermeabiliser et à élargir
- Protéger les arbres remarquables
- Valoriser les berges des cours d'eau
- Garantir l'accessibilité physique et visuelle aux collines boisées
- Continuer à améliorer la qualité du bâti et des logements dans le centre ancien

■ Schéma d'intention "rendre le centre-ville résilient et plus inclusif"
© Aupa



■ La requalification en cours du parvis du Clocher avec la suppression d'une partie du stationnement
© Aupa

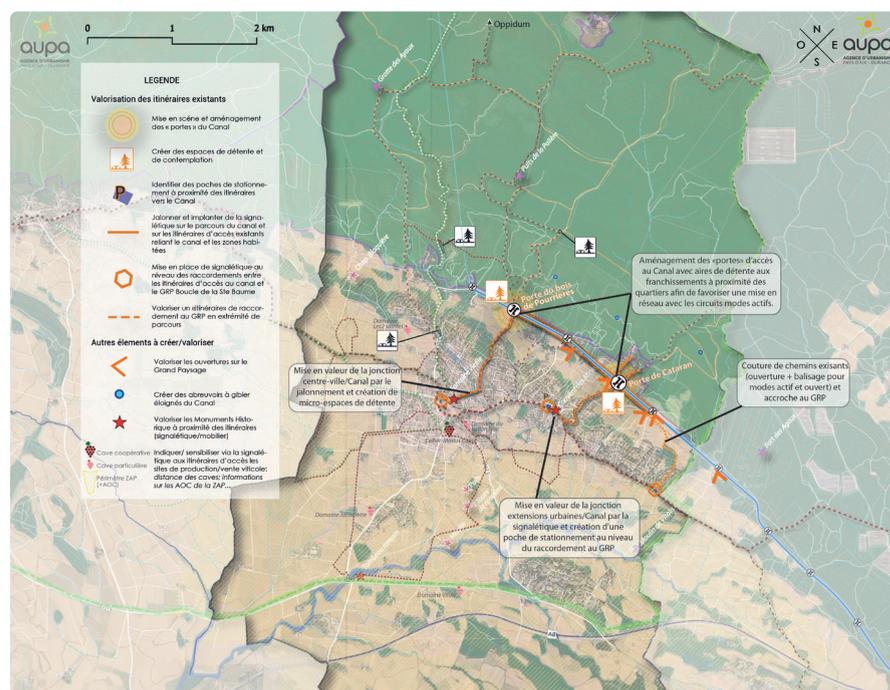
Réflexion prospective sur les canaux de la Société du Canal de Provence (SCP)

Concessionnaire du réseau hydraulique régional, la SCP a souhaité mener une réflexion autour des usages actuels et potentiels de ses canaux avec l'appui de l'Aupa. Véritable ressource stratégique en Provence, les canaux de la SCP sont aujourd'hui uniquement dédiés au transfert de l'eau brute. Demain, d'autres usages pourraient potentiellement voir le jour et être encadrés tout en s'adaptant aux contraintes d'exploitation du réseau hydraulique.

L'Aupa a réalisé en premier lieu un benchmark national pour comprendre les clés juridiques et techniques des aménagements de voies vertes et ombrières photovoltaïques le long des canaux (de navigation, d'eau brute...).

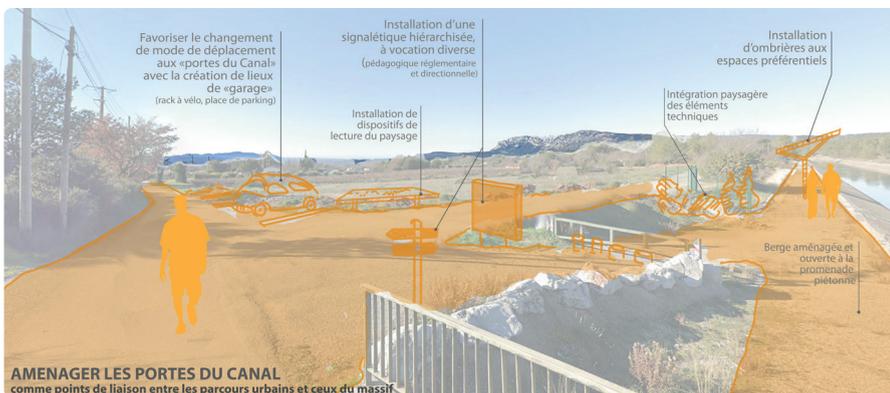
Dans un second temps, un diagnostic sur trois cuvettes (Boutre, Saint-Estève et Pourrières) a mis en lumière les enjeux paysagers, patrimoniaux et environnementaux, les usages actuels, les potentiels et contraintes de valorisation pour d'autres usages que le transfert de l'eau.

Une esquisse de projet global sur la cuvette de Pourrières (83) a été proposée donnant à voir un potentiel parc urbain autour du canal valorisant ombrières photovoltaïques, parcours de loisirs et de découverte du paysage et de l'eau depuis le village.



Plan-guide sur Pourrières : un projet fédérateur à mettre en œuvre à l'échelle communale

© Aupa



Projection dessinée de l'aménagement de la cuvette de Pourrières comme espace de parcours partagé entre l'espace urbain et le massif

© Aupa



Axonométrie de la cuvette de Pourrières dans son contexte paysager

© Aupa

Étude préliminaire à la requalification de l'avenue de Stalingrad à Arles

De par son rôle d'entrée de ville principale par le nord, ainsi que les divers espaces d'importance présents (zone d'activités, zone commerciale, quartiers d'habitat, équipements d'envergure tels que gare, piscine, gymnase, lycée...), le devenir de l'avenue de Stalingrad est un enjeu majeur pour l'ensemble du territoire qu'elle dessert.

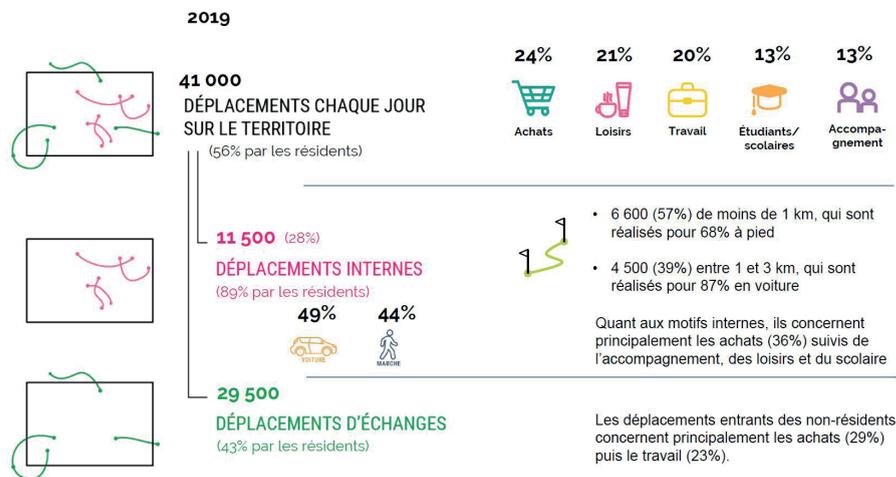
Aménagements vieillissants, accidentologie en hausse, forte dynamique de projets périphériques... nécessitent d'apaiser les circulations au profit des modes actifs et des transports en commun, en passant d'un axe au caractère routier à un boulevard urbain multimodal. Pour cela, la Ville a sollicité l'Aupa pour définir une vision d'ensemble de l'avenue et de ses abords.

Dans un premier temps, l'Aupa brosse un portrait de l'avenue Stalingrad : un regard incontournable sur son contexte, une analyse multithématique détaillée et une analyse qualitative des conditions de mobilité. L'ensemble de ces analyses permet d'identifier au sein de l'avenue des « séquences » cohérentes en termes d'emprise publique, d'ambiance urbaine et de fonctionnement des mobilités.

Dans un second temps, l'Aupa formule des orientations d'aménagement séquence par séquence, via l'élaboration d'un profil-type de voirie favorisant les modes actifs et l'insertion de voies bus,

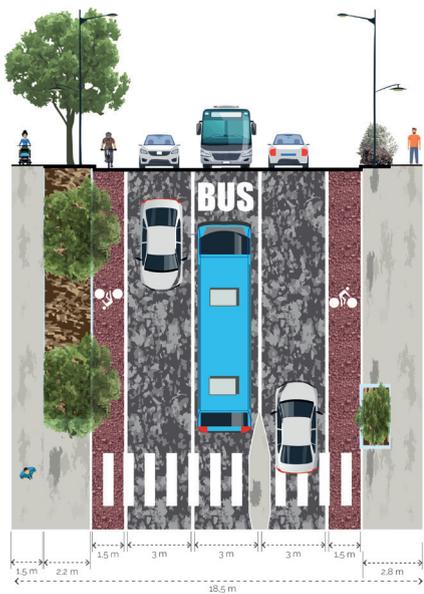
la végétalisation de l'avenue, la réorganisation du stationnement... Les principaux espaces publics nécessitant d'être repensés, identifiés durant le diagnostic, font l'objet d'un schéma d'aménagement.

Le travail de l'Aupa, du diagnostic aux préconisations d'aménagement, sera alimenté en 2025 par la participation citoyenne grâce à la tenue d'un atelier d'urbanisme participatif ouvert aux habitants et usagers du quartier.



Données de l'EMC² 2019-2020

© Aupa



■ Exemple de profil étudié
© Aupa



■ L'avenue de Stalingrad, axe structurant
le nord de la ville
© Aupa

Quel potentiel d'intensification dans les zones d'activité de la Métropole Aix-Marseille-Provence ?

L'intensification des zones d'activités économiques (ZAE) est un enjeu majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence car c'est l'un des moyens pour maintenir un niveau de croissance économique élevé tout en mobilisant moins de foncier.

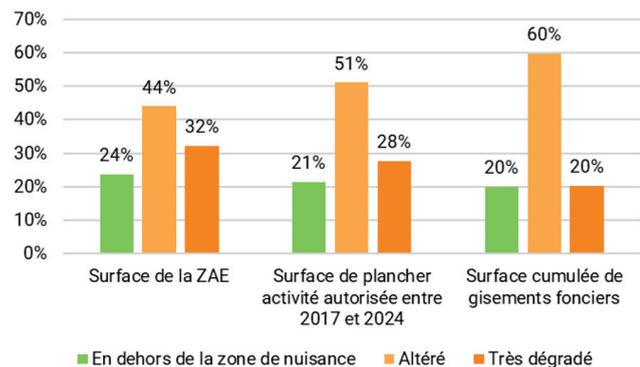
C'est une notion assez large qui recouvre des enjeux de requalification des zones pour en maintenir l'attractivité, des enjeux de densification du bâti et d'optimisation de l'occupation des parcelles pour permettre plus d'activités sur un même site, des enjeux de diversification, d'hybridation des usages, lorsque les zones s'y prêtent, pour sortir d'une logique de « zoning ».

La première phase de ce travail consiste à estimer le potentiel d'intensification des zones d'activités de la métropole. Une trentaine d'indicateurs ont été définis pour cela : spécialisation économique des zones, dynamique, qualité urbaine et environnementale (exposition aux risques, qualité de l'air, îlots de chaleur, exposition au bruit...), accessibilité, contraintes, contexte urbain dans lequel elles s'inscrivent, disponibilités foncières, densité de bâti... Cette caractérisation sur des critères très variés permet une forme de scoring et met déjà en évidence des sites où ces enjeux d'intensification sont prégnants.

Après cette phase de caractérisation des zones, plusieurs axes restent à explorer en 2025 :

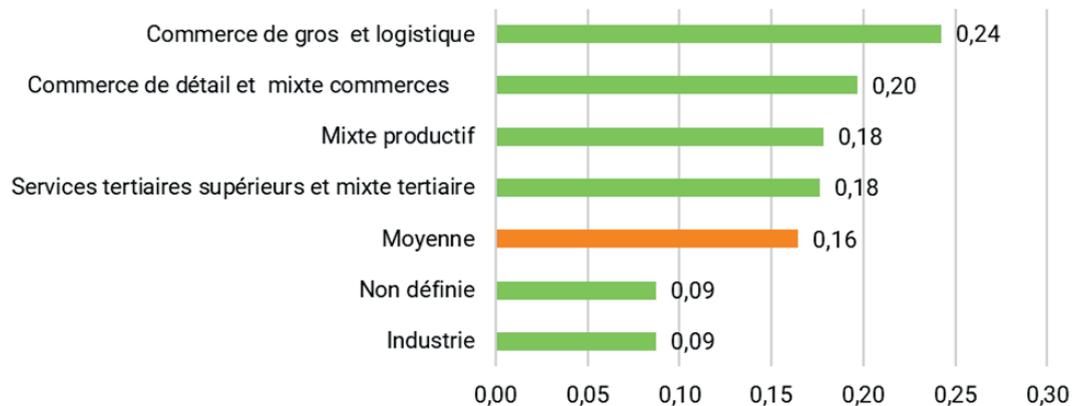
- Une identification des différents outils mobilisables pour permettre l'intensification des ZAE : procédures d'urbanisme, mesures incitatives ou coercitives...
- Un benchmark afin de repérer des démarches inspirantes menées par ailleurs et qui pourraient être déclinées localement.
- Une étude exploratoire sur trois zones test visant à donner un référentiel au travers d'exemples concrets, mobilisant au sein des agences d'urbanisme les compétences en matière d'économie, de projet urbain, de transition environnementale et de mobilité.

Répartition du développement récent et du potentiel de densification brut en ZAE, selon l'exposition au bruit de la zone



Source : IEAE AMP 2023, CBS AMP, traitements Aupa 2024

Coefficient d'emprise au sol selon la vocation économique



Source : BD TOPO IGN 2024, IEAE AMP 2023, traitements Aupa 2024

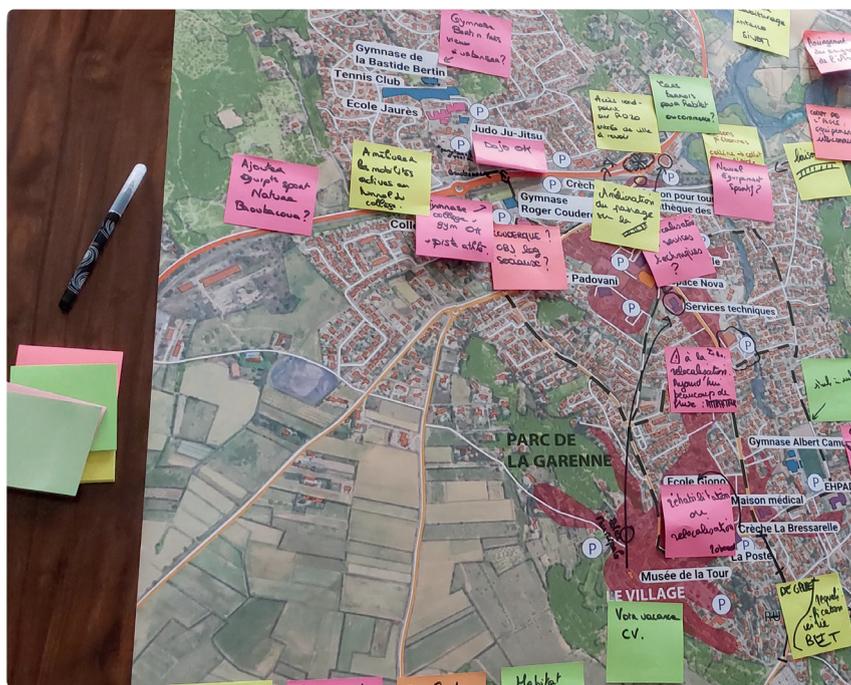
Quelle stratégie d'aménagement pour la commune de Velaux en 2040 ?

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays Salonais, la commune de Velaux a sollicité l'Aupa pour l'accompagner dans la formalisation de son projet de territoire et sa stratégie de développement. Cette étude vise à fournir une ligne directrice pour guider les politiques publiques, assurer la cohérence du projet communal, prioriser les actions futures et alimenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi.

L'étude se décline en trois grandes étapes :

1. Bilan du PADD du PLU : cette première phase analyse les grandes orientations stratégiques du PLU de 2015 et évalue les dynamiques observées ces dix dernières années, en s'appuyant sur les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par ce document.
2. Cartographie du fonctionnement de la commune : un diagnostic précis a été réalisé pour comprendre les forces et les faiblesses du territoire. L'organisation générale de la commune, ses spécificités morphologiques et ses points de blocage ont été analysés, accompagnés d'un atelier réunissant élus et techniciens pour spatialiser les enjeux.
3. Cartographie des grands projets : cette phase a permis de spatialiser et d'interroger les projets et orientations en cours, afin de clarifier les priorités d'aménagement du territoire.

Cette démarche stratégique permettra à Velaux de mieux anticiper les défis futurs et de structurer efficacement son développement.



Ateliers prospectifs techniques / élus sur le devenir de la ville de Velaux

© Aupa



CRÉATION D'UN PÔLE SPORTIF

Cartographie du schéma d'aménagement de Velaux

© Aupa

- 1.a Déplacement de la logistique des Car Berrois vers la zone d'activité
- 1.b Déplacement de la réserve communale des Car Berrois vers les services techniques
- 2 Restructuration des services techniques sur site
- 3 Création d'un pôle sportif
- 3.a Déplacement du gymnase Bertin vers le Collet de l'Aigle
- 3.b Déplacement du terrain sportif (le stabilisé) d'Albert Camus vers le Collet de l'Aigle
- 4 Création de logements

- Secteurs préférentiels densification /intensification urbaine?
- Requalification de l'entrée de ville (restructuration du rond point...)
- Principes de limites à l'urbanisation
- Porosité ville haute et ville basse et greffe urbaine Collet de l'Aigle au reste de la ville
- Facilitation des accès au Collet de l'Aigle
- Aménagement des Berges de l'Arc
- Aménagement des Berges du Vallat
- Aménagement d'une voie douce ?
- Centre villageois : reinvestir le centre-bourg en luttant contre la vacance
- Maintien et réaménagement de l'intermarché sur place : Intensification / diversification activités
- Gymnase à maintenir sur site et à réhabiliter

Confort d'été dans l'habitat social : enquête sur le ressenti des locataires et enjeux pour les bailleurs

Les périodes de fortes chaleurs s'allongent et sont de plus en plus fréquentes. Il semble désormais urgent d'améliorer nos connaissances pour une meilleure prise en compte du confort d'été.

Action Logement, partenaire associé de l'agence, a sollicité l'Aupa pour investiguer la question du confort d'été dans l'habitat social. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la Charte partenariale en faveur de la transition énergétique dans l'habitat social co-signée par Action Logement, l'ARHLM PACA Corse, la FRB, la DREAL et l'EPF PACA.

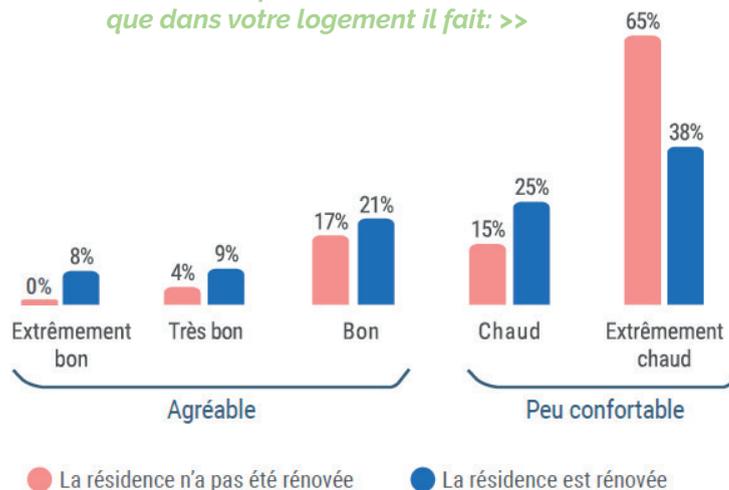
Pour mener à bien cette étude, deux enquêtes ont été conduites par l'Aupa auprès de sept bailleurs sociaux de la région qui gèrent plus de 1 000 logements.

La première enquête concernait les bailleurs qui ont ou vont réaliser des travaux d'amélioration thermique avec un volet confort d'été. Les entretiens ont mis en évidence l'importance pour les bailleurs sociaux d'améliorer le confort d'été avec des stratégies patrimoniales à plus ou moins long terme. L'analyse des entretiens a également montré la diversité des solutions techniques mises en œuvre et des niveaux d'accompagnement des locataires différents.

La deuxième enquête a permis d'interroger les locataires quant à leur ressenti selon le type d'équipements installés, leurs stratégies pour se protéger du chaud la journée et rafraîchir la nuit.

Les résultats de l'enquête démontrent notamment une nette amélioration du confort d'été dans le cas des rénovations globales, dès lors que les façades sont isolées et que des occultants permettent de limiter les rayons du soleil. Cette enquête apporte par ailleurs de nombreux éclairages sur les points de vue des locataires tels que l'importance de favoriser des équipements simples d'utilisation, peu coûteux en maintenance et esthétiques.

<< En été lors de fortes chaleurs vous diriez que dans votre logement il fait : >>



■ Enquête locataire ressenti confort d'été, avril - juin 2024

© Aupa

Association régionale pour l'habitat social
Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse

Action Logement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

Le confort d'été dans la rénovation de l'habitat social

Pratiques des bailleurs sociaux, ressenti des locataires : les principaux enseignements

ACTION LOGEMENT PACA & CORSE, L'AR HLM PACA & CORSE, la FOSAL PACA, la Fédération Régionale du Bâtimet PACA et l'Établissement Public Foncier PACA ont signé le 21 novembre 2023 la « Charte partenariale en faveur de la transition énergétique dans l'habitat social ».

Une première phase pédagogique, conduite sous forme de Labs, a réuni les signataires de la charte, les bailleurs sociaux et les représentants d'entreprises du bâtiment. Animée par EnviahubSDM la démarche a eu pour but de favoriser les échanges et les retours d'expériences sur les pratiques et devenir du confort d'été lors des rénovations et de formuler des principes et des solutions pour encourager la prise en compte du confort d'été dans des rénovations énergétiques. Un appel à manifestation d'intérêt a alors été lancé auprès des bailleurs sociaux de la région pour identifier des projets intégrant l'amélioration de confort d'été dans leurs projets de rénovation. Une seconde phase d'enquête et d'entretiens qualitatifs auprès des locataires et de 7 chefs de projets de bailleurs sociaux ayant répondu à l'AMI a été engagée durant l'été 2024. Sur la base de ces opérations de rénovation comportant un volet confort d'été : travaux réalisés ou en cours, la démarche a permis d'approcher concrètement le confort d'été du point de vue de l'usager.

Cette publication partenariale synthétise les principaux éléments d'échange apportés par les locataires et par les chefs de projet.

LABs animés par EnviahubSDM avec la participation de : Impulse, Geres, Domène Scop et SURYA Ingénierie

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des bailleurs sociaux des régions PACA & Corse

Enquête qualitative menée par l'Aupa auprès des locataires et chefs de projet des bailleurs sociaux ayant répondu à l'AMI

DÉCEMBRE 2024

Enquête sur le confort d'été dans l'habitat social, pratiques des bailleurs sociaux et ressentis des locataires, décembre 2024

© Action Logement

Lire la publication
« Confort d'été dans l'habitat social »

Les protections solaires installées par les bailleurs sociaux

Les LABs, animés par EnviahubSDM dans le cadre de la charte partenariale en faveur de la transition énergétique ont permis de décliner un certain nombre de solutions techniques pour favoriser le confort d'été (Cf. le confort d'été dans la rénovation de l'habitat social - De l'habitat à l'habitant : synthèse des principes clés - EnviahubSDM, Septembre 2024). Plusieurs de ces solutions ont été mises en œuvre par les bailleurs dans les opérations identifiées dans l'AMI.



LES OUVRANTS ET PROTECTIONS SOLAIRES INSTALLÉS PAR LES BAILLEURS



Extrait de la publication réalisée par l'Aupa

© Action Logement

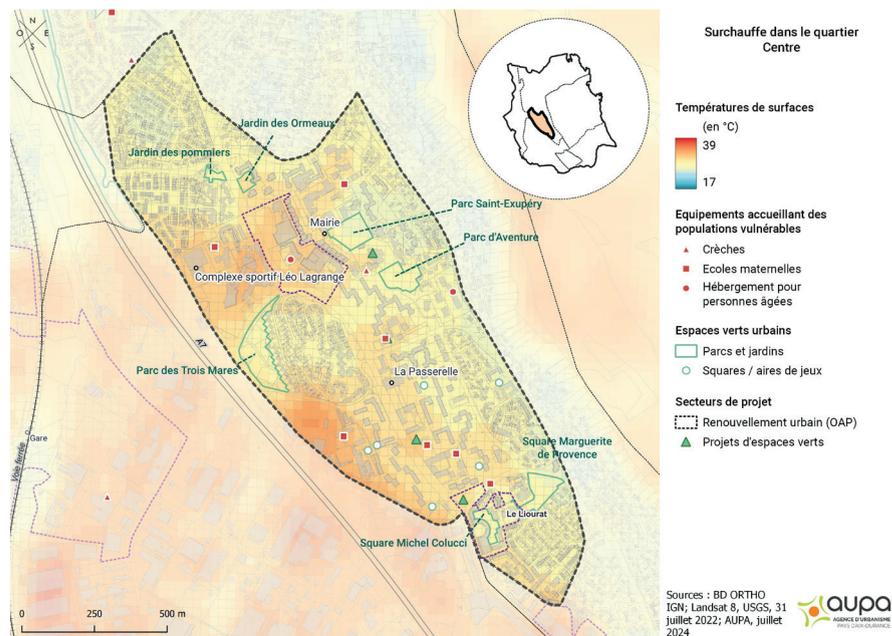
Mieux appréhender les enjeux de santé environnementale sur Vitrolles

De nombreux paramètres conditionnent l'état de santé des individus, la santé étant définie par l'OMS comme un état de complet bien-être, tant physique, que mental ou social. Contrairement aux idées reçues, une grande partie des déterminants de santé sont liés à des facteurs socio-économiques ou environnementaux, liés aux choix d'aménagement.

L'Aupa a réalisé un portrait santé environnemental de la commune de Vitrolles. Plusieurs déterminants environnementaux sont caractérisés : la qualité de l'air, l'exposition au bruit, au risque inondation, à la surchauffe urbaine, l'accessibilité aux espaces verts. Des cartographies et des chiffres clés objectivent ces déterminants à l'échelle de la commune et de ses différents quartiers.

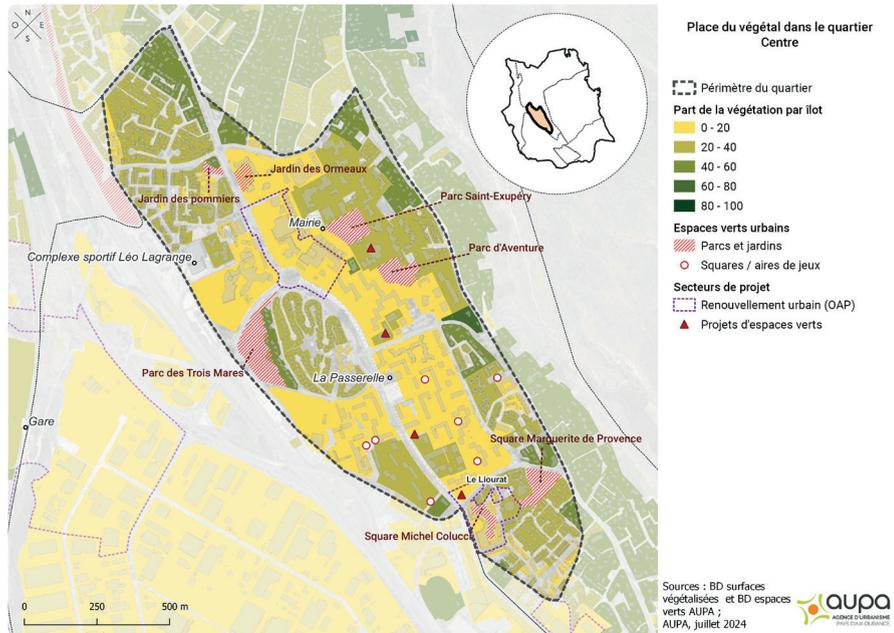
Un indicateur synthétique permet d'identifier les secteurs cumulant des fragilités en santé environnementale à des niveaux supérieurs au reste de la ville, mettant en évidence le lien étroit entre risques environnementaux et inégalités sociales.

En tant qu'outil d'aide à la décision, cet indicateur vise à réinterroger nos modes de faire la ville et à promouvoir un urbanisme favorable à la santé.

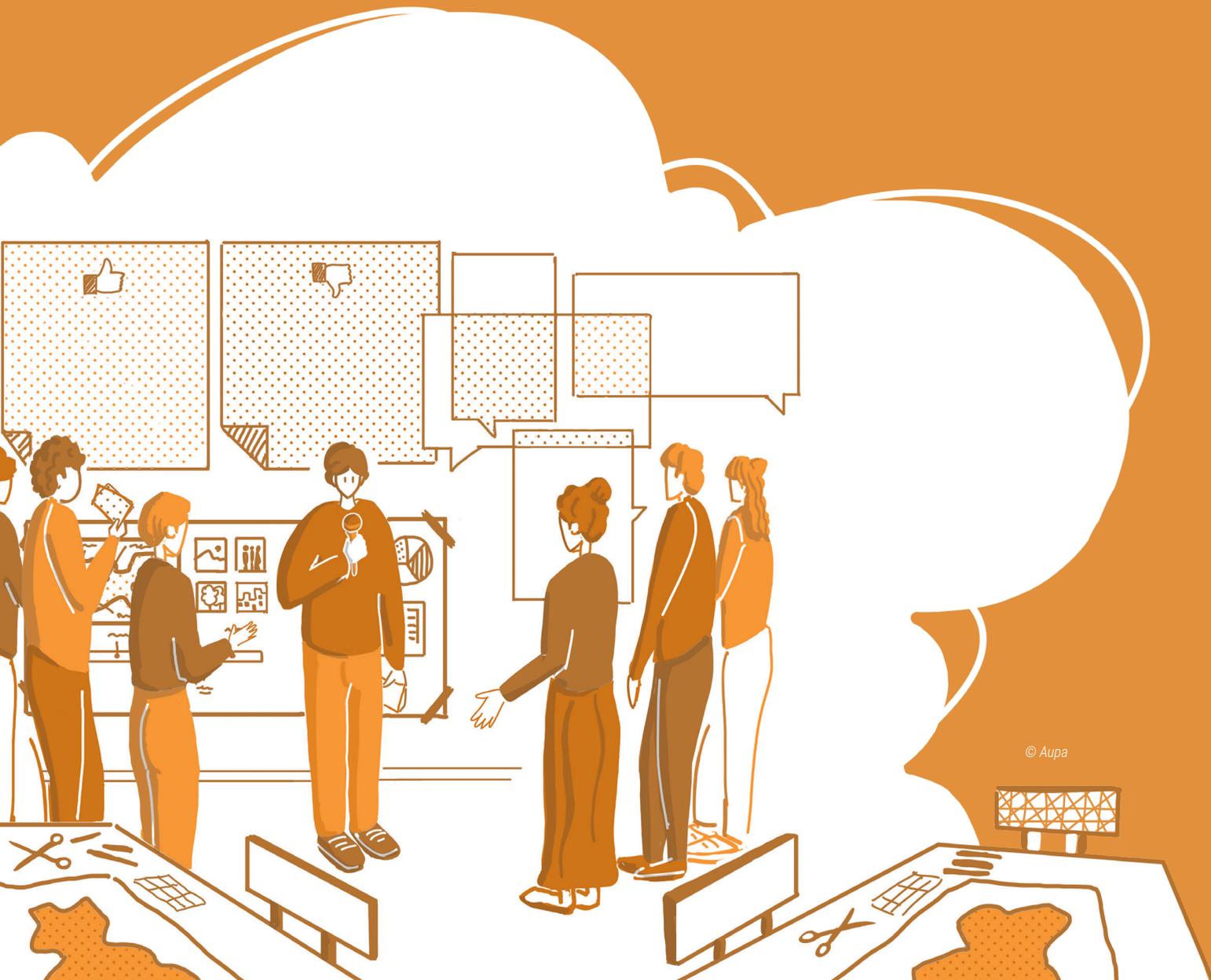


■ Cartographie de la surchauffe dans le quartier « centre » de Vitrolles

© Aupa



■ Cartographie de la place du végétal dans le quartier « centre » de Vitrolles
© Aupa



© Aupa

SENSIBILISER ET ANIMER LE DÉBAT PUBLIC

L'agence d'urbanisme, grâce à son positionnement partenarial et sa neutralité, est un connecteur entre les acteurs. Forte de cela et de son ancrage, elle a un rôle d'animation territoriale pour lequel elle développe des activités et des méthodes participatives innovantes. L'agence s'appuie à la fois sur son expertise et sur sa compétence d'animation.

L'Atelier des transitions

La série de l'Aupa pour accélérer la bifurcation vers un modèle de territoire plus sobre et résilient

Le monde évolue sous l'effet du dérèglement climatique : chacun de nous peut le constater au quotidien. Pour y faire face, les collectivités ont un rôle clé à jouer. Afin d'accompagner au mieux ces partenaires face à ce grand défi, l'Aupa a décidé de mettre en place « L'Atelier des transitions ».

Il s'agit d'une publication régulière qui expose à chaque édition un savoir-faire de l'Aupa comme levier d'action des collectivités pour répondre au mieux à l'urgence climatique. L'Atelier des transitions porte une ambition : accélérer la bifurcation vers un modèle de territoire plus sobre et résilient, afin de garantir le bien-être des populations et l'attractivité de nos territoires. Il apporte un soutien aux collectivités et aux porteurs de projets à travers une ingénierie adaptée à la diversité des réalités territoriales.

En 2024, deux épisodes ont vu le jour, de nouveaux sortiront en 2025.

Retrouvez tous les épisodes de la série



L'ATELIER DES TRANSITIONS

Les chartes de la construction

Objectif climat : les solutions existent, agissons !

Le monde évolue sous l'effet du dérèglement climatique : chacun de nous peut le constater au quotidien. Ces changements et risques engendrés vont croître dans les années à venir. Pour y faire face, la collectivité a un rôle clé à jouer.

L'Atelier des transitions porte une ambition : accélérer la bifurcation vers un modèle de territoire plus sobre et résilient, afin de garantir le bien-être des populations et l'attractivité de nos villes. Il apporte un soutien aux collectivités et aux porteurs de projets à travers une ingénierie adaptée à la diversité des réalités territoriales.

Le diagnostic à l'urbanisme pré-opérationnel, l'Aupa accompagne les territoires grâce à son expertise variée, pour éclairer et orienter les trajectoires d'aménagement dans une perspective d'adaptation aux évolutions climatiques.

LA CHARTE DE LA CONSTRUCTION, OUTIL POUR BÂTIR UNE VILLE RÉPONDANT AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

La façon de construire la ville et les bâtiments depuis plusieurs décennies se révèle impactante sur l'ensemble des ressources naturelles et le climat. En effet, elle entraîne une surconsommation des matières premières, menant inexorablement vers un épuisement de celles-ci. Elle induit d'importantes émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Qui plus est, le secteur de la construction engendre une quantité importante de déchets générant souvent une pollution des milieux naturels.

Parallèlement, la crise sanitaire a mis en lumière les insuffisances de nombreux logements : exigus, peu adaptés aux familles et à la multiplicité des usages tels que le télétravail, manque d'accès à l'extérieur et de lumière naturelle, nuisances sonores et visuelles, etc.

Enfin, malgré la nécessité de construire « la ville sur la ville » pour préserver les espaces agro-naturels, l'acceptation du renouvellement urbain est souvent compliquée pour les riverains.

Plusieurs collectivités se sont emparées de ces sujets ces dernières années en élaborant leur charte de la construction. Avec cet outil, elles peuvent agir sur la qualité des constructions neuves au-delà de ce qu'elles peuvent le faire avec un Plan Local d'Urbanisme.

La structure d'un bâtiment doit être rénovée au bout de **70 à 100 ans**

En France, le secteur du bâtiment représente **43 %** des consommations énergétiques annuelles et **23 %** des émissions de gaz à effet de serre

© Aupa

Épisode 6 : Les chartes de la construction

La façon de construire la ville et les bâtiments depuis plusieurs décennies se révèle impactante sur l'ensemble des ressources naturelles et le climat. En effet, elle entraîne une surconsommation des matières premières, menant inexorablement vers un épuisement de celles-ci. Elle induit d'importantes émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Qui plus est, le secteur de la construction engendre une quantité importante de déchets générant souvent une pollution des milieux naturels.

Parallèlement, la crise sanitaire a mis en lumière les insuffisances de nombreux logements : exigus, peu adaptés aux familles et à la multiplicité des usages tels que le télétravail, manque d'accès à l'extérieur et de lumière naturelle, nuisances sonores et visuelles, etc.

Enfin, malgré la nécessité de construire « la ville sur la ville » pour préserver les espaces agro-naturels, l'acceptation du renouvellement urbain est souvent compliquée pour les riverains.

Plusieurs collectivités se sont emparées de ces sujets ces dernières années en élaborant leur charte de la construction. Avec cet outil, elles peuvent agir sur la qualité des constructions neuves au-delà de ce qu'elles peuvent le faire avec un Plan Local d'Urbanisme.

Épisode 7 : Les études de revitalisation des centres

Lieux aux fonctions multiples, les centres-villes concentrent logements, emplois et services à la population, tout en étant propices aux mobilités actives. Ils répondent ainsi aux enjeux de sobriété foncière et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En parallèle, les attentes de la population évoluent et s'orientent davantage vers une quête des proximités (courtes distances, sociabilité), d'intensité (animation urbaine), d'accessibilité (coût du logement, accès aux espaces de nature, aux espaces extérieurs), de confort et d'adaptabilité (typologies de logements diversifiées).

Avec l'attractivité dont font l'objet les centres-villes et la nécessité de considérer les enjeux environnementaux, leur revitalisation devient un élément central pour améliorer le cadre de vie. Ainsi, les collectivités inscrivent la reconquête des centres comme une des actions majeures des politiques publiques.

Cœurs vivants des communes, les centres possèdent une identité unique à laquelle nous sommes attachés. Mais avec le changement climatique, la revitalisation des centres passe inéluctablement par leur adaptation face aux conséquences du dérèglement climatique afin qu'ils demeurent des lieux agréables à vivre et à fréquenter.

L'ATELIER DES TRANSITIONS

Les études de revitalisation des centres



Objectif climat : les solutions existent, agissons !

Le monde évolue sous l'effet du dérèglement climatique : chacun de nous peut le constater au quotidien. Ces changements et risques engendrés vont croître dans les années à venir. Pour y faire face, la collectivité a un rôle clé à jouer.

L'Atelier des transitions porte une ambition : accélérer la bifurcation vers un modèle de territoire plus sobre et résilient, afin de garantir le bien-être des populations et l'attractivité de nos villes. Il apporte un soutien aux collectivités et aux porteurs de projets à travers une ingénierie adaptée à la diversité des réalités territoriales.

Du diagnostic à l'urbanisme pré-opérationnel, l'Aupa accompagne les territoires grâce à son expertise variée, pour éclairer et orienter les trajectoires d'aménagement dans une perspective d'adaptation aux évolutions climatiques.

ACCOMPAGNER LE DYNAMISME DES CENTRES-VILLES

Lieux aux fonctions multiples, les centres-villes concentrent logements, emplois et services à la population, tout en étant propices aux mobilités actives. Ils répondent ainsi aux enjeux de sobriété foncière et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En parallèle, les attentes de la population évoluent et s'orientent davantage vers une quête des proximités (courtes distances, sociabilité), d'intensité (animation urbaine), d'accessibilité (coût du logement, accès aux espaces de nature, aux espaces extérieurs), de confort et d'adaptabilité (typologies de logements diversifiées).

Avec l'attractivité dont font l'objet les centres-villes et la nécessité de considérer les enjeux environnementaux, leur revitalisation devient un élément central pour améliorer le cadre de vie. Ainsi, les collectivités inscrivent la reconquête des centres comme une des actions majeures des politiques publiques.

Cœurs vivants des communes, les centres possèdent une identité unique à laquelle nous sommes attachés. Mais avec le changement climatique, la revitalisation des centres passe inéluctablement par leur adaptation face aux conséquences du dérèglement climatique afin qu'ils demeurent des lieux agréables à vivre et à fréquenter.

Les Français vis-à-vis de leur centre-ville

64 % y sont attachés

72 % s'y rendent régulièrement

67 % considèrent qu'il doit évoluer afin de s'adapter au réchauffement climatique

Source : P. Facchinetti, du centre ville et des communes, Centre ville en mouvement (2024)

© Aupa

L'habitat dans les centres-villes : entre innovation territoriale et programmes de revitalisation portés par l'État

En 2024, l'Aupa a été impliquée dans plusieurs événements pour la rencontre des chefs de projets « Petites Villes de Demain » et « Action Cœur de Ville » dédiés à la revitalisation des centres-villes. Le 4 avril, un séminaire organisé à Volonne (Alpes de Haute Provence) a permis de rassembler divers acteurs de l'aménagement et du territoire autour du thème « Aménagement durable & innovation territoriale avec les tiers-lieux ». Ce séminaire, inscrit dans le cadre du programme partenarial avec l'Etat, a mis en avant deux tables rondes : l'une sur l'innovation territoriale par les tiers-lieux et l'autre sur l'urbanisme bioclimatique comme levier de revitalisation.

En décembre, l'Aupa a également contribué à la rencontre régionale « Qualité d'habiter » à Manosque, abordant les enjeux de la réhabilitation du logement en centre-ville et de la revitalisation des espaces urbains. Cet événement a permis de montrer, à travers des exemples concrets à Manosque, Forcalquier et Oraison, l'importance d'intégrer les usages des habitants dans les projets de transformation.



■ Séminaire Manosque - 12 décembre 2024

© Aupa



■ Visite de l'écoquartier à Volonne - Avril 2024
© Aupa



■ Visite des projets à Forcalquier - 12 décembre 2024
© Aupa

Envie de Ville : Comment repenser et revitaliser les centres-villes de la Métropole AMP à l'horizon 2030 ?

Les communes de Mallemort et Pélissanne, en collaboration avec l'Aupa, se sont engagées dans une initiative ambitieuse dans le cadre du programme métropolitain *Envie de Ville*.

Ce projet, porté par la Métropole, a pour objectif de repenser et revitaliser les centres-villes afin de les rendre plus attractifs, dynamiques et adaptés aux enjeux futurs.

Un atelier collaboratif réunissant élus et techniciens a récemment marqué le lancement de cette réflexion structurante. Ce moment d'échange a permis d'analyser les atouts et les faiblesses du territoire tout en identifiant les priorités qui orienteront les prochaines étapes.

Parmi les axes stratégiques discutés figurent : la création d'une ville humaine et apaisée, le renforcement de l'attractivité pour favoriser l'emploi local, ainsi que des solutions de mobilité adaptées. Des thématiques telles que la qualité de vie, la densification maîtrisée et la valorisation du foncier communal ont également été mises en avant. La phase suivante consistera à intégrer ces orientations dans un plan d'actions.



■ Atelier participatif en décembre à Pélissanne
© Aupa



■ Atelier participatif en décembre à Pélissanne
© Aupa

La cave coopérative de Saint-Cannat : accompagner la mutation du patrimoine bâti provençal

Saint-Cannat, comme de très nombreuses communes en Provence, dispose historiquement d'une cave coopérative. Cet équipement incarne un modèle collaboratif et solidaire de production agricole imaginé par les viticulteurs au début du XX^e siècle ayant pour objectif le stockage et la vinification du raisin. L'activité viticole a cessé dans ces bâtiments en 1998. Acquis par la commune et partiellement désaffectés, ils n'ont pas trouvé à ce jour un usage à la hauteur de son potentiel. Pourtant, la cave coopérative occupe une position stratégique au sein de la commune de Saint-Cannat. Le projet de la reconversion de la cave coopérative viticole pourrait ainsi être le point de départ d'une requalification plus générale du centre-village.

Dans une volonté de préserver et de valoriser cet héritage architectural, la commune de Saint-Cannat, avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a fait appel à l'Aupa et au CAUE 13 pour mener conjointement une étude sur les possibilités de réhabilitation et de reconversion de ce bâtiment. Cette collaboration permet de conjuguer les échelles d'analyse du site.

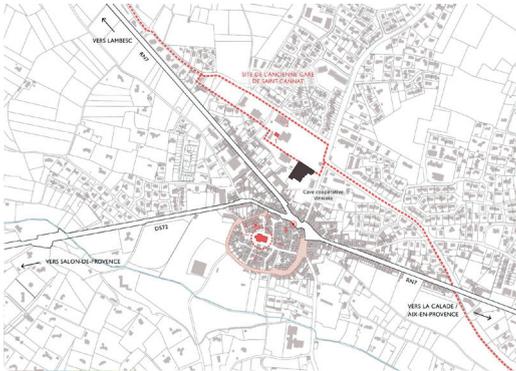
L'Aupa analyse l'ancrage de la cave dans le tissu urbain par une mise en perspective historique et étudie ses liens avec l'espace public et les équipements à proximité. Pour compléter ce diagnostic, l'Aupa organise un atelier d'urbanisme participatif « Dessine-moi Saint-Cannat » pour recueillir la parole habitante sur les idées et les besoins de programmation pour la cave et ses abords. L'analyse des expressions participatives permet de construire une synthèse des propositions et de définir un schéma d'intention qui sert de support de projet à la commune.



■ Ateliers participatifs pour réfléchir à la programmation de la cave

© Aupa

La mémoire des lieux



L'héritage architectural et urbain

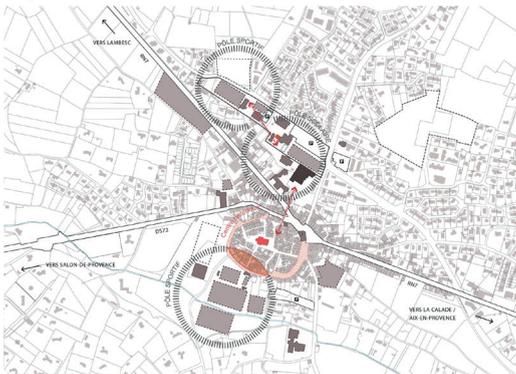


Carte postale de l'ancienne maison du Bailli de Suffren

- Axes routiers structurants
- Emprise du site de l'Ancienne Gare
- Edifices remarquables
- Tracé des anciens Remparts
- Vestiges des anciens Remparts
- A Traverse de la rue Danton
- B Le Courredou : porte des Remparts

- Analyse historique du contexte urbain de la cave coopérative
© Aupa

La synthèse des enjeux

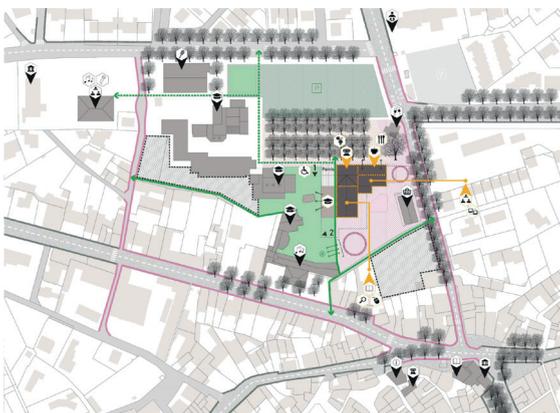


Des polarités fonctionnelles accolées

- A connecter
- Des cheminements piétons et cycles à révéler ou à retrouver
- Une centralité redessinée

- Axes routiers structurants
- Patrimoine
- Tracé des anciens Remparts
- Equipements en plein air
- Equipements (bât)
- Interstices / Connexions à créer

- Schéma d'intention-connecter la cave à son environnement
© Aupa



Proposition 3

- Apaiser / Sécuriser / Prévoir des modes actifs
- Espace public à valoriser / Lieu de rencontre / Places / Façade urbaine
- Zone piétonne
- Parcelles identifiées par les habitants comme foncier à exploiter
- Végétaliser les cours d'école
- Désimpermabiliser et paysager le parking
- Créer des traversées piétonnes
- Prolonger les traversées piétonnes (temps 2)
- Agrandir le cour d'école et l'ouvrir sur l'espace public ponctuellement
- Ouvrir un 2ème accès à l'école depuis le parvis sur de la cave
- Musée scolaire
- Médiathèque
- Coworking Associatif
- Café / Restaurant
- Extension école

- Synthèse graphique illustrant les propositions des habitants
© Aupa

Un atelier de co-construction pour imaginer la place Miollis

Dans une perspective de réaménagement de la place Miollis, la ville d'Aix-en-Provence et la SPLA Pays d'Aix Territoires ont fait appel à l'équipe de l'Aupa pour organiser un atelier de concertation afin de recueillir la parole habitante. Le choix s'est porté vers un atelier en plein air directement sur la place afin de mobiliser à la fois les habitants, mais également les usagers de la place et les simples passants.

L'atelier s'est tenu un mercredi après-midi en mars. Il s'articulait autour de trois séquences d'échange traduisant l'évolution de cette place au fil du temps :

- « Hier » : une exposition présentée par le service archéologie accompagnée d'une déambulation animée par la direction du patrimoine de la ville racontaient l'Histoire de la place Miollis et de son ancrage dans le quartier pour permettre aux participants d'appréhender l'atelier.
- « Aujourd'hui » : les citoyens étaient invités à réagir sur des supports cartographiques afin d'illustrer leur perception et leur pratique de cet espace public et d'en identifier les avantages et les dysfonctionnements.
- « Demain » : conçue comme un espace d'expression libre, cette séquence proposait aux habitants de partager leurs attentes et leurs propositions pour améliorer l'aménagement de la place.

L'ensemble des idées recueillies lors de cet atelier permet de nourrir les réflexions sur le projet d'aménagement et constitue une aide à la décision précieuse pour les élus de la ville d'Aix-en-Provence.



■ Atelier "Imagine la place Miollis", Aix-en-Provence, mars 2024.
© Aupa



■ Atelier "Imagine la place Miollis", Aix-en-Provence, mars 2024.
© Aupa

Conférence « Encagnane : Hier, aujourd'hui et demain »

Dans le cadre des festivités organisées pour les 60 ans du quartier d'Encagnane, la Ville d'Aix-en-Provence et l'Aupa ont organisé une conférence sur l'histoire urbaine et architecturale de cette opération des années 60 souvent présentée comme un modèle d'urbanisme.

Trois tables rondes (hier, aujourd'hui et demain) ont permis de faire dialoguer de nombreux intervenants : élus, sociologues, acteurs du quartier, bailleurs sociaux... ainsi que des spécialistes en architecture et en urbanisme. Les participants ont échangé sur l'histoire, le fonctionnement et le devenir de ce quartier de plus de 8000 habitants. Cela a été l'occasion d'évoquer la transformation de la Place Romée de Villeneuve, prévue en 2025, projet auquel l'Aupa a participé dans l'élaboration du schéma d'aménagement.

Cet évènement a accueilli près de 130 participants (habitants du quartier, élus, techniciens, étudiants, universitaires...).



© Aupa



© Aupa



© Aupa

Panorama de l'offre en logements et du fonctionnement résidentiel dans les Hautes-Alpes

Pour alimenter la mise en place d'une stratégie partenariale autour du logement portée par le Préfet des Hautes-Alpes et le Conseil Départemental du 05, l'Aupa a dressé un état des lieux du logement haut-alpin en février 2024 au moment du premier comité de pilotage de l'année.

Cet état des lieux s'est formalisé dans une convention DDT05/Aupa. Un poster 05 communicant avec les principales informations et données relatives au logement est désormais accessible à l'échelle du département.

Les objectifs de cet état des lieux sont :

- D'apporter une vision à l'échelle du département des Hautes-Alpes ainsi que des différents EPCI à fiscalité propre en traitant de manière homogène les différents territoires.
- De s'appuyer sur les données publiques et mises à jour par les différentes structures afin de pouvoir inscrire la mise à jour des indicateurs retenus dans le temps.
- D'apporter des éléments de repère à un maximum de thématiques identifiées lors de la réunion de novembre 2023 organisée par le Préfet et le Président du CD 05 : logement permanent, résidence secondaire, logement vacant, logement social, rénovation énergétique, dynamique de la construction et des marchés, etc.

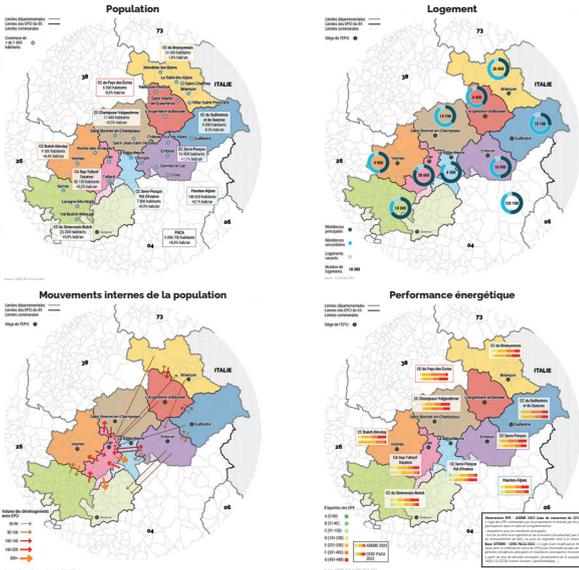
Cet état des lieux porté par la DDT 05 a été conforté par un bureau d'études mandaté par la Banque des Territoires qui a permis d'identifier les enjeux, les grands axes et des groupes de travail devant aboutir à des outils opérationnels à mettre en œuvre pour créer ou rénover du logement, pas seulement social, mais également adapté à des publics.

Cet état des lieux a par ailleurs été présenté par l'Aupa à la journée annuelle 2024 de la Fédération BTP05.



Comité de Pilotage Logement
© Préfecture Hautes-Alpes Février 2024

05 État des lieux du logement haut-alpin



Population

142 866 habitants
 7 700 habitants en plus et 2000 soit +14,3% en 10 ans

85,3 habitants/km²

302 346 habitants DDT*

88 118 logements d'habitat collectif
 465 175 par rapport à 2012

12 840 logements de copropriété sans ascenseur (2012)
 54 800 logements de copropriété avec ascenseur (2012)

8 000 logements sociaux

12 500 logements sociaux
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat collectif)
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat individuel)

44 000 logements sociaux
 14 000 logements sociaux sans activité professionnelle (2012)

8 000 logements sociaux
 12 500 logements sociaux en copropriété (habitat collectif)
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat individuel)

12 500 logements sociaux
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat collectif)
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat individuel)

12 500 logements sociaux
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat collectif)
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat individuel)

12 500 logements sociaux
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat collectif)
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat individuel)

12 500 logements sociaux
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat collectif)
 17 000 logements sociaux en copropriété (habitat individuel)

Médiane des revenus bruts Imposables par unité de consommation (UC)

53 430€ pour les propriétaires occupants
 55 430€ pour les locataires du parc social
 55 430€ pour les occupants des logements sociaux

Part des ménages dont les revenus sont compris entre 6% et 10% des plafonds PLM :

27% des ménages de propriétaires occupants
 30% des ménages de locataires du parc social
 30% des ménages de occupants des logements sociaux

Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal :

20% pour les moins de 20 ans
 20% pour les 20-29 ans
 20% pour les 30-39 ans
 20% pour les 40-49 ans
 20% pour les 50-59 ans
 20% pour les 60-69 ans
 20% pour les 70 ans et plus

Indice de concentration de l'emploi :

100 (niveau de référence)

Logement

1 339 logements vacants dans un logement avec un usage de non-occupants (logement social) (2012)

Logements construits :

34 000 logements sociaux (2012)
 4 000 logements sociaux (2012)
 12 000 logements sociaux (2012)
 14 000 logements sociaux (2012)
 12 000 logements sociaux (2012)
 14 000 logements sociaux (2012)

Propriétaires occupants :

140 000 logements occupants (2012) (non habituels)
 140 000 logements occupants (2012) (non habituels)

Les résidences principales

Nombre de résidences principales (2012) : répartition des statuts d'occupation et âge médian de la population d'habitants

Données de résidences principales au regard des statuts d'occupation des logements

Nombre de résidences principales et médiane de la superficie des logements (2007 pour les Hautes-Alpes)

Médiane des revenus bruts imposables par unité de consommation et par statut d'occupation

Les mouvements de population

Dynamique géographique des populations (département et région) et géographique des départements (région) (2) : depuis les déplacements annuels de 2006 (2012)

Age de la population de résidences des ménages sociaux et sociaux (pour les logements sociaux en 2012)

Les résidences secondaires

Nombre de résidences secondaires et médiane de la superficie de construction (2017 pour les Hautes-Alpes)

Age des propriétaires de résidences secondaires

Origine géographique des propriétaires de résidences secondaires

Dynamique de la construction et des marchés

Nombre de logements autorisés pour 1 000 habitants entre 2012 et 2022

Communication et prix de vente des logements neufs

Prix médians des appartements anciens vendus par typologie (en €/m²)

Prix médians des maisons anciennes vendues par typologie (en €/m²)

Prix médians des fermes à bâtir vendues par surface (en €/m²)

Logements mis en chantier et autorisés 2017

Levier moyen mensuel d'un appartement T3 en €

Rendements moyens des logements meublés touristiques (premier trimestre)

Les logements vacants

Nombre de logements vacants et médiane de la superficie (2012 pour les Hautes-Alpes)

Age des propriétaires de logements vacants

Origine géographique des propriétaires de logements vacants

Taux et durée de vacance

La performance énergétique des logements

Assésés de construction des logements

Étiquettes climat Gaz Efficacité de Serris (SES)

Nombre de ménages endossés et très modestes

Les logements sociaux

Typologie des logements

Taux de besoin de la demande en logement social

Type de financement et levier moyen du parc social en €/m² charges comprises

Âge du parc social

Nombre de logements sociaux et communaux dans le parc

Comment la co-construction des projets de quartier, dans le cadre du *Contrat de Ville métropolitain*, contribue-t-elle à l'amélioration de la qualité de vie et à la dynamique des quartiers prioritaires ?

Dans le cadre de l'évolution du *Contrat de Ville métropolitain*, l'Aupa a accompagné les villes d'Aix-en-Provence, Pertuis et Vitrolles lors de la phase de réflexion et de définition des projets de quartier pour les quartiers prioritaires. Cette mission a impliqué un soutien dans la rédaction des conventions communales, l'élaboration des portraits de quartier, ainsi que la contribution à l'organisation d'ateliers participatifs.

Ces ateliers ont été conçus pour réunir élus, techniciens, associations et habitants, dans une démarche de co-construction visant à améliorer la qualité de vie des résidents. Ces ateliers ont permis de poser les bases d'une vision partagée pour l'avenir de ces quartiers, en mettant l'accent sur l'inclusivité, la dynamique de quartier et l'attractivité. Les participants ont ainsi pu identifier les actions prioritaires à mener pour la transformation des quartiers.

Les démarches participatives ont également permis de définir les orientations stratégiques pour les quartiers prioritaires, en garantissant l'implication de tous les acteurs dans l'élaboration

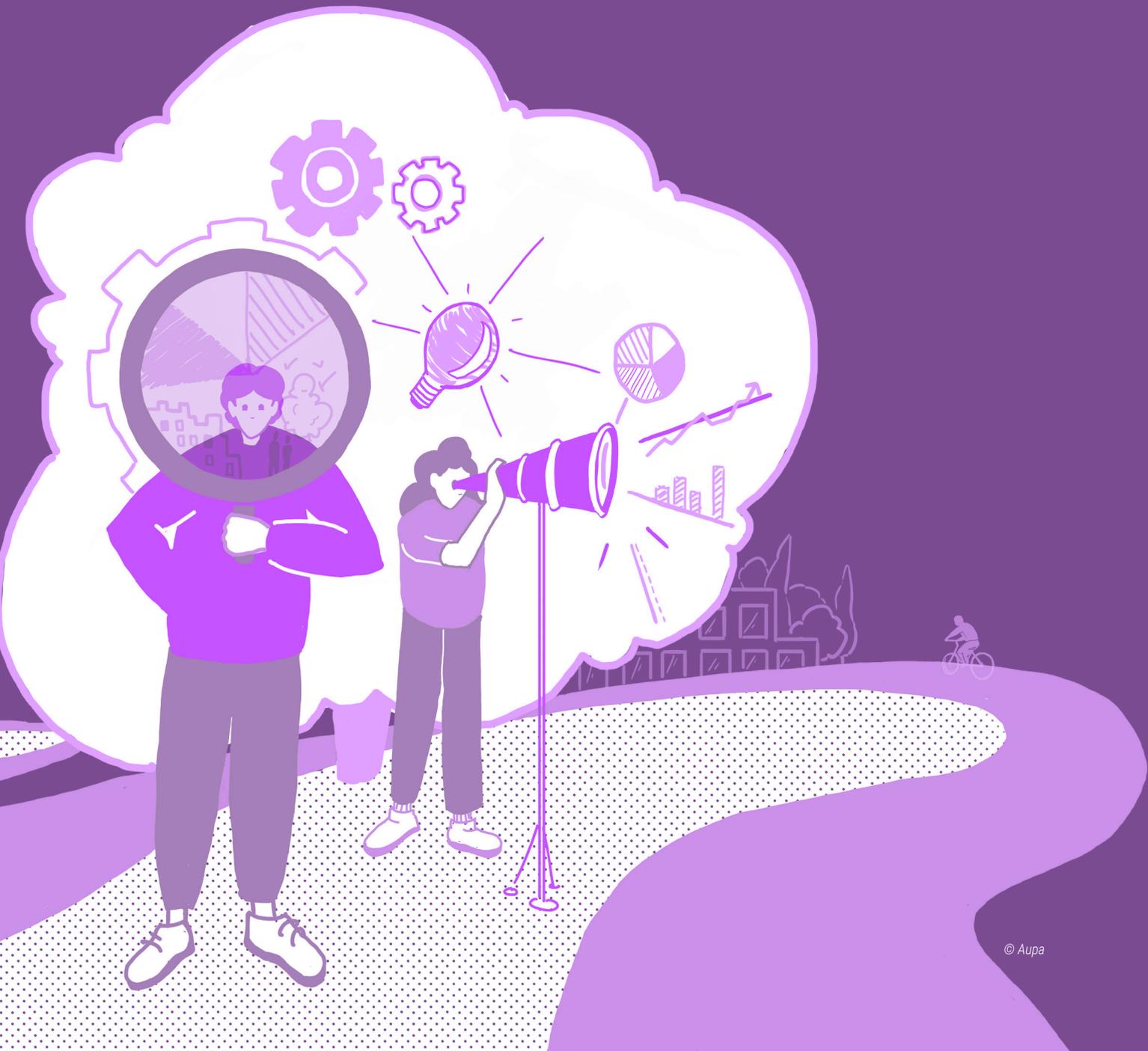
de solutions adaptées aux spécificités locales. Ce processus offrira aux quartiers l'occasion de réfléchir ensemble aux perspectives communes pour leur avenir, en prenant en compte les besoins et les aspirations des habitants.

Ces ateliers constituent le point de départ d'un processus de co-construction, visant à favoriser un développement durable et concerté des quartiers prioritaires métropolitains, tout en affirmant la volonté d'impulser une transformation positive et pérenne dans ces territoires.



■ Co-construction du projet de quartier du centre-ville de Pertuis
© Aupa





OBSERVER POUR MIEUX COMPRENDRE

Pour élaborer leurs stratégies d'intervention et leurs mises en œuvre, les collectivités ont le besoin crucial d'une connaissance territoriale fine, objective, réactive et au plus proche de leurs questionnements. L'agence d'urbanisme anime ainsi de nombreux observatoires. Chacun d'eux construit sa pertinence et sa légitimité sur un réseau de partenaires locaux garant de l'objectivité des débats et des analyses. L'agence d'urbanisme travaille également de plus en plus sur des approches sensibles.

Comment harmoniser développement commercial et artisanal pour dynamiser le centre-ville d'Aix-en-Provence ?

Dans le cadre du développement économique d'Aix-en-Provence, la Ville a élaboré un "Schéma d'orientation du commerce, de l'artisanat et des services" visant à donner une vision globale du projet urbain aux commerçants, artisans et investisseurs. Ce document permet de concilier l'ambition stratégique de la municipalité avec les outils réglementaires et opérationnels existants, en rendant leur traduction concrète dans l'espace public. L'objectif est de guider les acteurs économiques dans l'harmonisation de leur installation, tout en tenant compte des enjeux urbains.

Le schéma met en lumière plusieurs enjeux clés pour le développement commercial et artisanal de la ville :

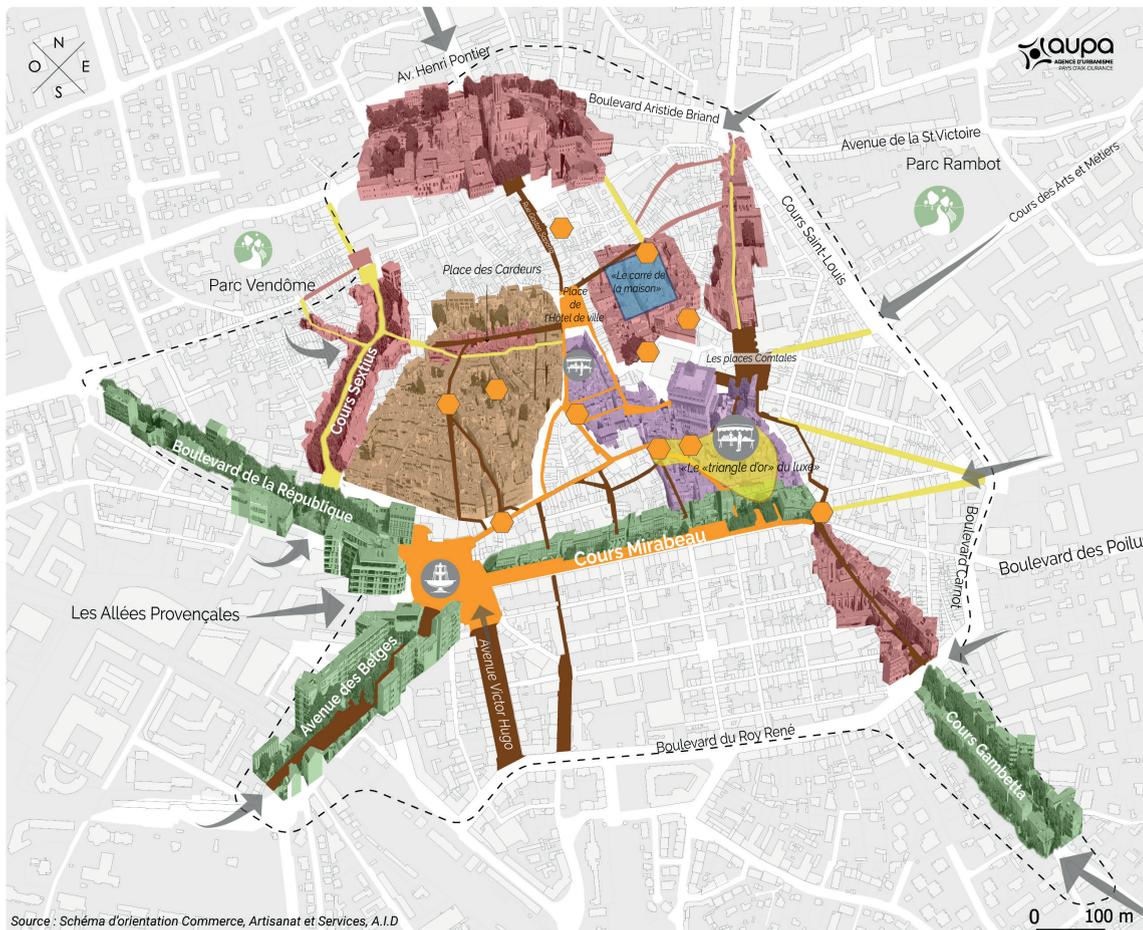
- La préservation de la diversité commerciale et artisanale, afin de maintenir un tissu économique riche et varié ;
- le maintien des grands équilibres d'activités, pour répondre aux besoins des habitants tout en attirant les visiteurs et touristes ;
- le renforcement de l'identité de l'offre marchande du centre-ville, caractérisée par une forte présence de commerçants indépendants et d'enseignes patrimoniales ;
- l'affirmation des thématiques marchandes spécifiques dans certains quartiers, qui jouent un rôle clé dans l'attractivité commerciale de la ville.

Ce livret vise à rendre cette ambition plus concrète pour les porteurs de projets, en les accompagnant dans la réussite de leur installation à Aix-en-Provence, qu'ils choisissent le centre-ville ou les centralités de quartier. L'objectif est de favoriser une dynamique économique durable et cohérente avec le tissu urbain.



Schéma d'orientation du commerce,
de l'artisanat et des services

© SPLA



- Commerces du quotidien
- Le cœur destination shopping
- Les boulevards et les cours
- Le food-court du centre-ville
- Les portes d'entrée
- Les marchés alimentaires
- Le circuit marchand n°1
- Les liaisons à conforter
- Le circuit marchand n°2bis
- Les places intimes

Schéma d'orientation du commerce, de l'artisanat et des services

© Aupa

Plan de Campagne, récit d'une zone en devenir

La zone commerciale de Plan de Campagne est initialement une pure initiative privée, impulsée entre autres par Émile Barneoud dans les années 1960. Son idée était d'importer des États-Unis le concept d'un commerce de masse, avec des stocks importants et des prix bas. Aujourd'hui, Plan de Campagne est la principale zone commerciale de la métropole Aix-Marseille-Provence.

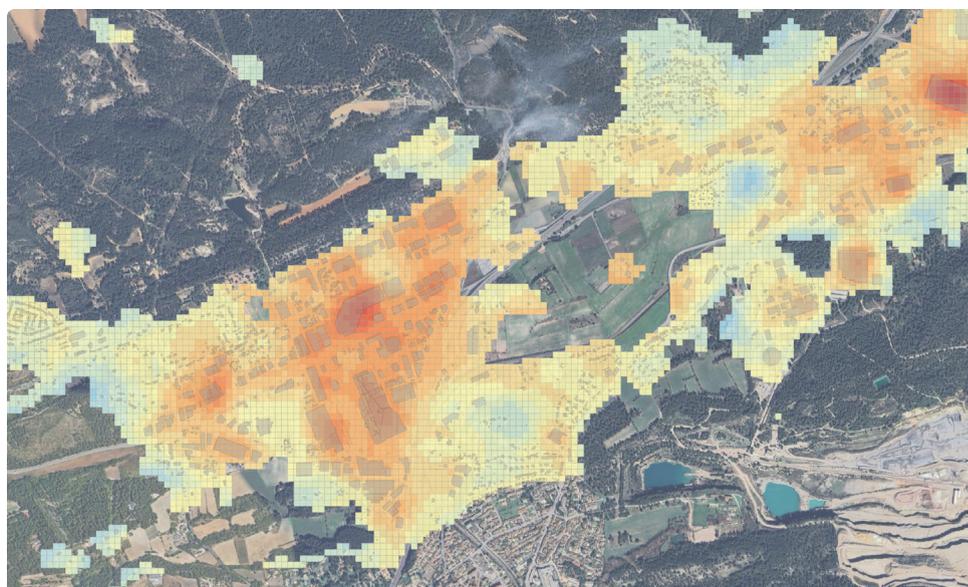
Mais Plan de Campagne n'est pas qu'un lieu de consommation : avec une offre importante de loisirs sur la zone, c'est aussi un lieu populaire de grande promenade et de flânerie, où l'on vient

se détendre à la journée. De jour comme de nuit, elle attire un public très divers en termes d'âge, de catégories sociales, de commune de résidence... et reste donc un « lieu commun » majeur de la métropole, symbole de liberté, de mixité et d'expression de soi.

Son succès ancien ne s'est jamais démenti et sa clientèle plutôt populaire lui est fidèle. Mais malgré ce rayonnement, elle est décriée pour des raisons de flux automobiles générés, de concurrence avec les centres-villes, d'artificialisation et de consommation d'espace... Au fil du temps, le manque

de concertation entre propriétaires de la zone et collectivités a généré de nombreux dysfonctionnements, à la fois sur le maillage viaire, mais également sur le déploiement des réseaux d'assainissement. De nombreux travaux, menés depuis que le secteur de Plan de Campagne a été déclaré d'intérêt communautaire en 2005, ont permis d'améliorer la situation.

Les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix ont amené l'Aupa à brosser un portrait non exhaustif de ce lieu hors norme.



Écart à la moyenne des températures de surface* (31 juillet 2022 - en °C)



*Par rapport au Pays d'Aix

Un site soumis à la surchauffe urbaine

© Aupa

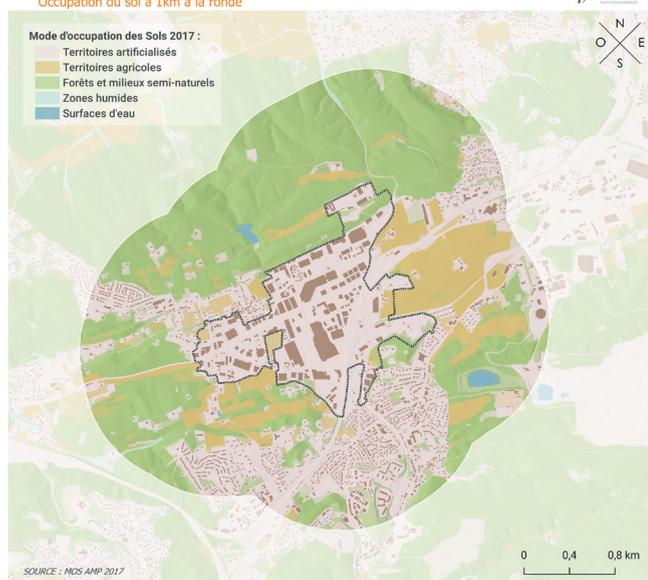
Source : Landsat 8, USGS, 31 juillet 2022 ;
Traitement AUPA ; BD TOPO ; Google Satellite
novembre 2024

aupa
AGENCE D'URBANISME
PRODIGE CLAIRANCE

Une zone périphérique

Occupation du sol à 1km à la ronde

auipa
AGGLOMERATION
INTERMUNICIPALE



■ L'occupation du sol à 1km à la ronde
© Aupa



■ Plan de Campagne
© Aupa

L'observatoire régional des centres-villes, un outil d'aide à la décision pour guider les politiques publiques

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le SGAR ont sollicité les agences d'urbanisme pour la mise en place d'un observatoire partenarial des centres-villes à l'échelle de la région.

Ce dispositif de suivi et d'analyse des dynamiques territoriales, qui a pour but d'être pérenne et de fédérer de nombreux acteurs de l'aménagement du territoire, doit permettre de répondre à plusieurs interrogations :

- Quels sont les périmètres des centres-villes des communes rayonnantes de PACA ?
- Sur la base de quelques indicateurs, quelle est la situation sociale, économique, commerciale et résidentielle de ces centres ?
- Au-delà de cet état, quelles sont les dynamiques à l'œuvre ?
- Enfin, comment se comportent ces centralités au regard d'enjeux et de problématiques « environnementales » ?

Cet observatoire, dont la préfiguration a débuté en 2024, repose sur plusieurs piliers :

- une analyse de l'armature territoriale de la région ;
- la définition des périmètres d'observation des centres-villes sur les communes retenues dans l'armature régionale ;
- la constitution du socle de l'observatoire ;
- des premiers travaux et preuve de concept.

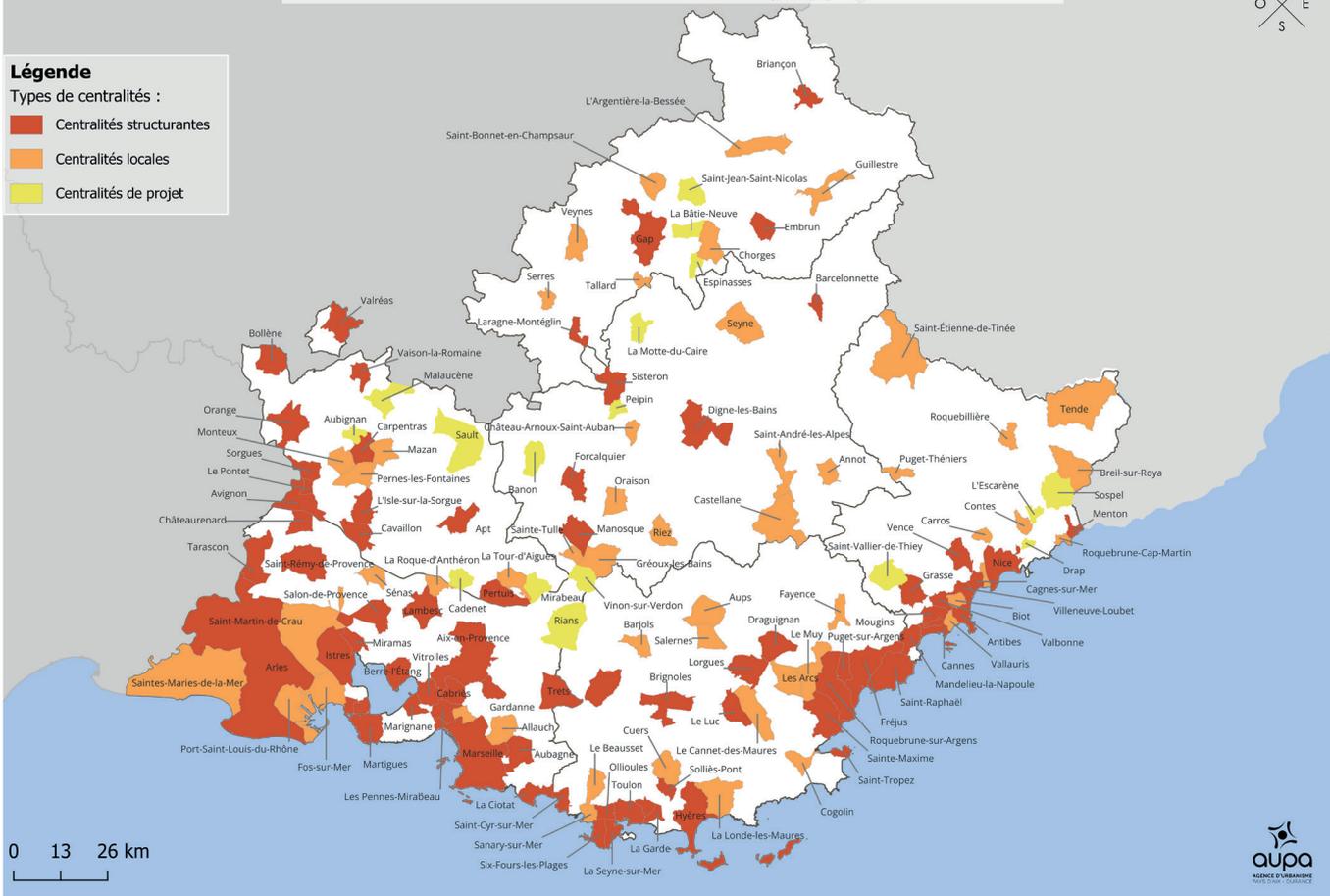
Armature urbaine de l'Observatoire des Dynamiques Territoriales



Légende

Types de centralités :

- Centralités structurantes
- Centralités locales
- Centralités de projet



© Aupa

Quelle mobilité pour les personnes âgées ?

Le vieillissement de la population est un enjeu primordial sur de nombreux aspects sociaux et sociétaux : santé, économie, habitat... mais également sur la mobilité car les personnes âgées ont des pratiques de déplacements particulières.

C'est dans un cadre plus large sur la question du Handicap que l'Aupa a réalisé une analyse de la mobilité des personnes âgées, à partir des données de l'enquête mobilité réalisée en 2019-2020 sur le territoire métropolitain. Elle permet notamment de montrer l'impact de la baisse des facultés motrices sur les déplacements quotidiens que ce soit en nombre de déplacements ou les distances parcourues.

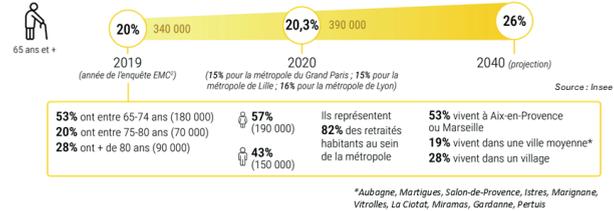
Ces éléments sont mis en perspective des problématiques rencontrées par les Personnes à Mobilité Réduite de façon plus globale, lors d'un atelier organisé par le service Accessibilité et Handicaps de la DGA Mobilité Déplacements Transports Espace Public et Voirie de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Il s'est déroulé en présence d'élus, techniciens mais également associations et personnes en situation de handicap.

QUELQUES DONNÉES D'ENTRÉE

Le vieillissement démographique se poursuit en France...



AMP, l'une des métropoles françaises les plus vieillissantes



LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE AUPA

Source : EMC² 2019, EMD 2009

2

Les chiffres clés sur les 65 ans et +

Source : EMC² 2019, EMD 2009

LA MOBILITÉ DES SÉNIORS

75% des séniors se déplacent quotidiennement soit 258 000 personnes

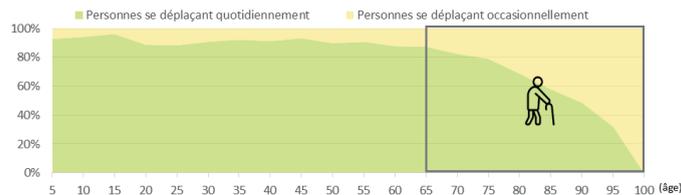
Contre **92%** pour les moins de 65 ans

25% se déplacent occasionnellement soit 84 500 personnes

19% ont plus de 80 ans

La typologie des communes de résidence n'influence pas le nombre de déplacements des séniors

44% déclarent rencontrer des difficultés de déplacement* (49% en 2009)



LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE AUPA

Source : EMC² 2019, EMD 2009

6

La mobilité des séniors, données EMC²

Source : EMC² 2019, EMD 2009

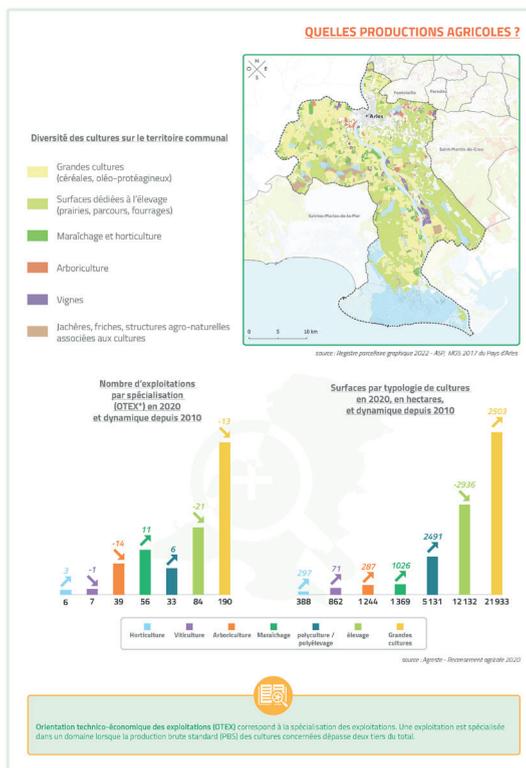
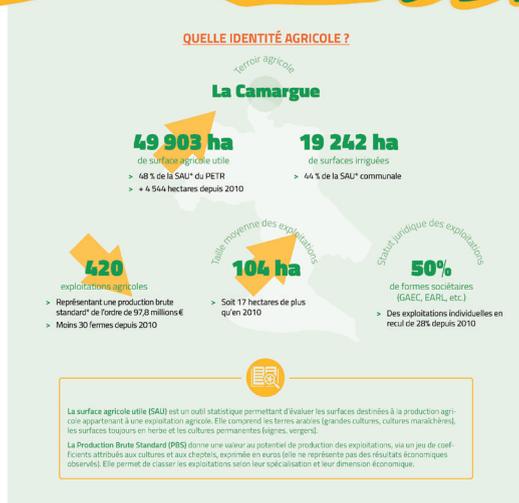
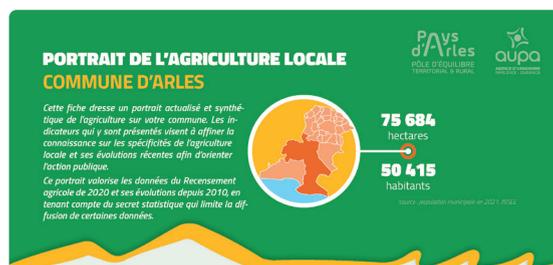
Partager les dynamiques de l'agriculture locale en Pays d'Arles

En 2023, l'Aupa a travaillé sur un portrait actualisé de l'agriculture du Pays d'Arles et de ses évolutions récentes afin d'alimenter l'élaboration du SCoT du PETR et la stratégie du Projet alimentaire territorial (PAT). Un atelier de travail avec les élus et techniciens des communes du Pays d'Arles a permis d'identifier et de prioriser les enjeux agricoles d'aujourd'hui et de demain.

Dans le prolongement de ces travaux, l'Aupa a réalisé en 2024 des portraits agricoles synthétiques communaux. Ils mettent en lumière : l'évolution des

grands indicateurs de l'agriculture locale (exploitations, terres cultivées), les productions agricoles et leur valorisation, les retombées en termes d'emplois et la multifonctionnalité de l'agriculture. Ces portraits synthétisent également les principaux enjeux agricoles du PETR identifiés dans le diagnostic de 2023.

Pour l'année 2024, 15 communes ayant signé la charte d'engagement du Projet alimentaire territoriale du Pays d'Arles et de la Métropole Aix-Marseille-Provence ont bénéficié d'un portrait agricole.



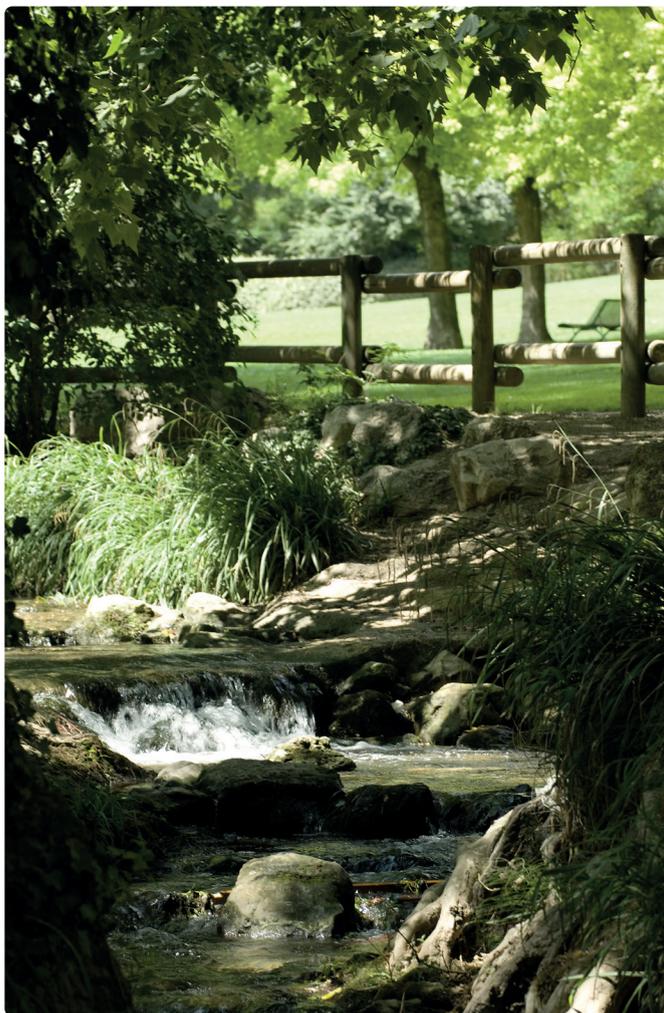
Extraits du portrait de l'agriculture locale
© Aupa

Une nouvelle base de données sur les parcs et jardins

La nature en ville est aujourd'hui un sujet central dans l'aménagement du territoire face aux crises qui se succèdent et s'intensifient, faisant de la végétalisation des villes un enjeu majeur pour la résilience face au changement climatique et l'attractivité des territoires. Les espaces verts jouent également un rôle clé en atténuant l'effet d'îlot de chaleur, en améliorant la qualité de l'air ou en favorisant le bien-être des habitants.

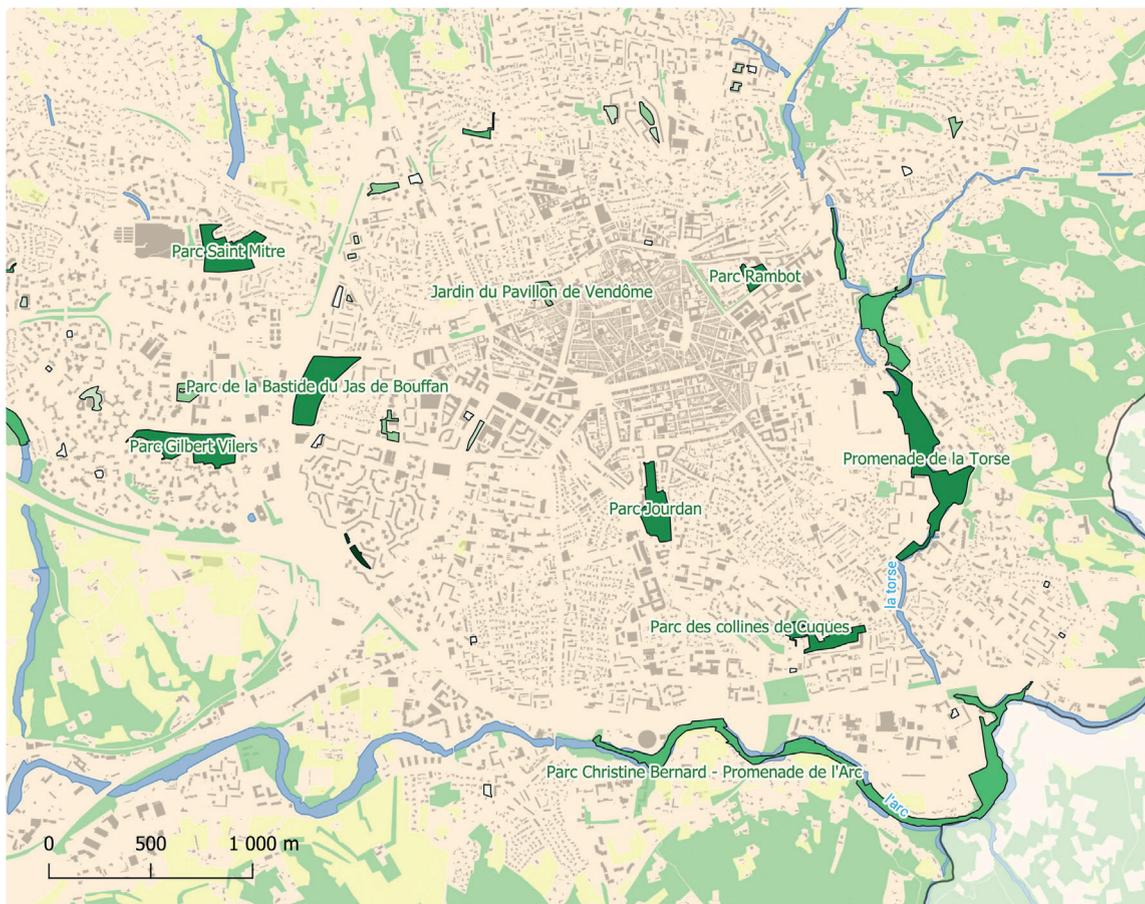
Afin d'accompagner ses partenaires sur le sujet, l'Aupa a enrichi son observatoire en 2024 avec un état des lieux cartographique précis des parcs et jardins présents sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette base de données ouvre un champ d'analyses potentielles à différentes échelles sur la répartition et l'accessibilité des espaces verts et leur contribution aux enjeux des territoires (rafraîchissement urbain, qualité de vie et santé publique, biodiversité urbaine, etc.)

Ce nouvel outil d'observation ainsi constitué a déjà été utilisé dans plusieurs études et projets partenariaux dans une perspective d'adaptation au réchauffement climatique. Elle a notamment contribué au portrait de santé environnementale de la ville de Vitrolles et est mobilisée pour identifier les îlots de fraîcheur sur la ville d'Aix-en-Provence.



■ Parc de la Torse, Aix-en-Provence

© Labo-photo Ville d'Aix-en-Provence



LÉGENDE

Réseau de parcs et jardins publics

- Grand parc
- Espaces verts linéaires
- Jardin public de proximité
- Espaces verts d'accompagnement de résidence
- Square

Mode d'occupation du sol

- Territoire agricole
- Forêt et milieu semi-naturel
- Territoire artificialisé
- Bâtiment
- Hydrographie

SOURCES :
OCSOL, 2017



■ Répartition des parcs et jardins publics d'Aix-en-Provence

© Aupa

Observatoire Territorial du Logement Étudiant de la Métropole Aix-Marseille-Provence : secteurs géographiques et aménagements à privilégier pour les résidences étudiantes

L'Observatoire Territorial du Logement Étudiant qui couvre la métropole Aix-Marseille-Provence est copiloté par 9 membres : La métropole AMP, le CROUS Aix-Marseille Avignon, la DREAL PACA, Aix-Marseille Université, les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille ainsi que le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Les agences d'urbanisme Aupa et Agam en assurent l'animation et les études.

En 2024, les travaux de l'OTLE ont porté sur deux sujets majeurs.

Pour répondre à sa mission de construire un outil statistique de collecte et d'analyse des données l'OTLE réalise tous les deux ans une grande enquête auprès des questionnaires de résidence étudiante.

Cette consultation métropolitaine permet de suivre l'évolution des places en logement étudiant disponibles sur le territoire, les niveaux de loyers et de charges pratiqués, les typologies de logement et leurs surfaces respectives. Pour la première fois en 2024, cette enquête a également inventorié les logements accessibles aux étudiants porteurs d'un handicap.

L'OTLE a par ailleurs vocation à être un lieu d'échanges pour une meilleure connaissance des enjeux du logement étudiant.

En 2024, 5 ateliers itinérants ont été conduits dans les villes métropolitaines comptant plus de 400 étudiants soit Marseille, Aix-en-Provence, Gardanne, Salon-de-Provence et Aubagne.

La parole a été donnée aux étudiants pour identifier, carte sur table, les secteurs géographiques à privilégier pour développer des résidences étudiantes et connaître les installations, équipements perçus comme indispensables par les étudiants.

En savoir plus
sur l'OTLE



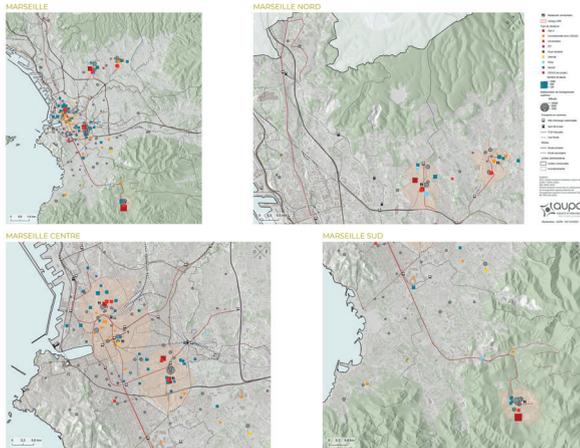
■ Atelier itinérant d'Aix-en-Provence, Observatoire Logement étudiant Métropole AMP, novembre 2024

© Agam

MARSEILLE Ateliers itinérants 2024

OBSERVATOIRE TERRITORIAL
DU LOGEMENT ÉTUDIANT
AIX-MARSEILLE PROVENCE

LOCALISATION



CRITÈRES

	Proche des écoles	Proche des collèges / lycées	Proche des universités	Proche des grandes infrastructures (aéroports, gares, ports, etc.)	Qualité de l'air / vue / orientation / luminosité	Proche des commerces / services	Proche des transports	Proche des parcs / espaces verts	Proche des équipements culturels / sportifs	Proche des équipements sportifs	Proche des équipements culturels	Proche des équipements sportifs	Proche des équipements culturels	Proche des équipements sportifs
Étudiant 1	1		3		2									
Étudiant 2			1			3			2					
Étudiant 3	1	3			2									
Étudiant 4							1		2		3			
Étudiant 5	1		3		2									
Étudiant 6			1			2				3				

MARSEILLE Ateliers itinérants 2024

OBSERVATOIRE TERRITORIAL
DU LOGEMENT ÉTUDIANT
AIX-MARSEILLE PROVENCE



Appartement diffus,
Salon-de-Provence

Résidence universitaire La Pauliane - CROUS
296 studios - Aix-en-Provence

FJT - Villa Mercadier - AAJT
58 studios - Vitrolles

CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS ET DE LA RÉSIDENCE

	Comment habiter ?		Natif type de logement ?		Quelles typologies de logement ?			Quels types de résidences / intermédiaires ?					
	Seul	En couple	Logement entier	Logement partie	Quartier	T1	T2	T3	Résidence sociale / universitaires	Résidence mixte (jeunes / personnes âgées...)	Résidence jeune	Résidence intergénérationnelle	Résidence éco-citoyenne
Étudiant 1	1			X			X			X			
Étudiant 2	1		X	X	X	X	X						X
Étudiant 3			X	X		X	X				X		
Étudiant 4			X	X		X	X			X			
Étudiant 5			X	X		X	X			X			
Étudiant 6			X	X		X	X			X			

	Quelles salles de résidences ?			Quels services dans la résidence ?						Local vélo sécurisé	Parking sécurisé	
	de 10 logements	Entre 10 et 50	Entre 50 et 100	Espace co-working / travail	Espace convivialité / espace bien-être	WiFi haut débit	Présence buanderie	Présence salle de sport	Présence bibliothèque			Accueil renforcé des étudiants internationaux
Étudiant 1		X		X	X	X						650€
Étudiant 2												600€
Étudiant 3												600€
Étudiant 4												350€/m²
Étudiant 5		X		X			X					600€
Étudiant 6		X		X			X			X		1200€

Atelier itinérant d'Aix-en-Provence, Observatoire Logement étudiant Métropole AMP, novembre 2024

© Aupa

Conférences prospectives : les enjeux territoriaux du télétravail

La direction prospective de la Métropole Aix-Marseille-Provence a relancé en 2024 ses conférences prospectives, Les Conversations des Futurs. Cette série de rencontres a pour objectif de réfléchir et de débattre sur les enjeux de demain aux côtés d'experts et de professionnels du sujet, dans un format dynamique et interactif.

L'édition de juillet 2024, « Télétravail : évolution ou révolution de nos vies/villes ? » a mis en débat les différents enjeux et impacts territoriaux de la pratique du télétravail. Amplifié depuis la crise du Covid, le télétravail s'est installé durablement, bouleversant nos rythmes et organisations quotidiennes, tant professionnelles que personnelles. S'il apporte aux salariés ayant la chance d'en bénéficier des avantages sur l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, les impacts sur les mobilités pendulaires et résidentielles, le logement et la santé sont nombreux et doivent être qualifiés.

Lire la publication
« Télétravail : vers une révolution
des villes et des vies ?
Synthèse et perspective »



Pascale Leroi (IPR), Christine Bord Le Tallec (La Poste, CCI), Martin Paillet (Figuère immobilier), Guillaume Pellegrin (Newton Offices) et Didier Bertrand (FNAIM) ont partagé leurs expériences sur différents sujets comme la diversité des profils de télétravailleurs, l'avenir du bureau et les migrations résidentielles... Pour éclairer ces propos de manière dynamique, l'Aupa a apporté des éléments statistiques sous forme de quiz pour qualifier le phénomène au sein de la Métropole. Les principaux enseignements de cette rencontre sont à retrouver au sein du document « Télétravail : vers une révolution des villes et des vies ? Synthèse et perspective ».



■ Conférence prospective, Les Conversations des Futurs, juillet 2024

© Aupa

La commune d'Aix-en-Provence réinterroge sa carte scolaire

Face à l'évolution de l'urbanisation et des changements de mode de vie, la Direction de l'Éducation souhaite mener une réflexion pour questionner le découpage de la carte scolaire, réalisée il y a vingt ans, selon l'approche de la ville des courtes distances. Elle sollicite l'Aupa afin d'estimer :

- L'évolution des effectifs scolarisés au regard de la production de logements ;
- les besoins en équipements scolaires pour répondre à cette évolution.

En 2023 et 2024, l'Aupa analyse environ 70 écoles grâce à une méthode éprouvée combinant des données démographiques, scolaires et les autorisations de construction de logements.

Cet exercice de prospective scolaire s'effectue en trois temps :

- Identifier les quartiers avec une importante évolution d'enfants scolarisés ;
- évaluer les capacités d'accueil des écoles concernées par cette potentielle augmentation ;
- proposer des solutions adaptées à chaque école et quartier.

De plus, l'Aupa applique l'approche de la ville des courtes distances à la problématique scolaire, avec l'idée qu'un enfant accède à son école en 10 minutes à pied...

La prospective scolaire apporte une aide à la décision mais pour s'adapter à la réalité du développement territorial, elle doit être renouvelée tous les 5 ans.





LES MEMBRES & PARTENAIRES

Les membres de droit



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les membres associés



Les partenaires associés



Le réseau FNAU

Un ancrage territorial fort



FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME



L'Agence adhère depuis sa création à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe 50 organismes publics d'études et de réflexions sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises.

Réseau d'échanges et de rencontres sur les questions urbaines, la FNAU permet aux élus locaux, professionnels de l'urbanisme et à ses 1700 techniciens de mutualiser les informations, connaissances et expériences.

Des réseaux régionaux

Les agences d'urbanisme sont organisées en réseaux régionaux et interrégionaux. Cette organisation leur permet d'être des interlocutrices privilégiées des acteurs de la Région.

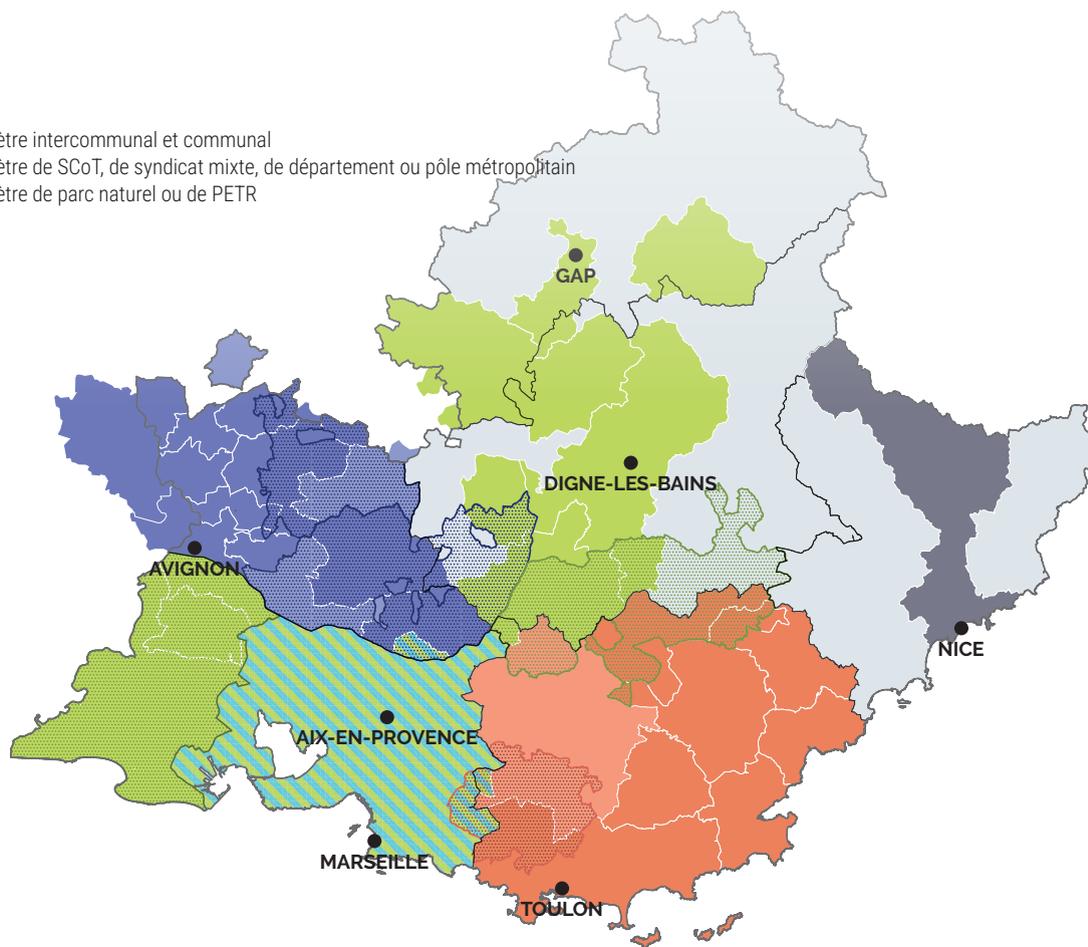
Organisation territoriale des Agences d'Urbanisme de Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Périmètre intercommunal et communal

Périmètre de SCoT, de syndicat mixte, de département ou pôle métropolitain

Périmètre de parc naturel ou de PETR



Rédaction, mise en page et illustrations: Aupa



Imprimé sur papier recyclé par :

Hexa Aix - 04 42 28 89 70

www.hexa-aix.com



AGENCE D'URBANISME
PAYS D'AIX - DURANCE

Le Mansard Bât C 4^e étage
1 Place Martin Luther King - Avenue du 8 mai 1945
13090 Aix-en-Provence
044223 1217 - aupa@aupa.fr

www.aupa.fr